ISSN 3088-8824

Les Enjeux Eco

Quotidien national de l'économie

Jeudi 5 novembre 2026 - Prix : 20 DA - http:www.lesenjeuxeco.dz ■ N°1020 ■

Chronique Eco

Dette publique et inflation : le piège qui étrangle le Nord comme le Sud

P 16

DÉCARBONATION

Sonatrach renforce ses partenariats stratégiques

La mobilisation des financements climatiques et le développement des marchés du carbone s'imposent progressivement comme de nouveaux leviers de la stratégie énergétique nationale. Dans cette perspective, Sonatrach renforce ses partenariats internationaux afin d'accompagner ses projets de décarbonation et de réduire l'empreinte environnementale de ses activités. Le groupe pétrolier national a ainsi signé deux accords de coopération, l'un avec le Groupe de la Banque mondiale, l'autre avec les sociétés allemande VNG AG et norvégienne ICA Finance AS, en marge du workshop consacré à la finance climatique et aux marchés du carbone, organisé les 3 et 4 novembre à Alger. P 3

● Financement climatique et marchés du carbone: Convertir les engagements en projets concrets



TRANSFORMATION NUMÉRIQUE EN ALGÉRIE

Les cinq recommandations du think tank CARE

Accélérer la transformation numérique en Algérie passe désormais par une meilleure évaluation des réalisations, le renforcement de l'interopérabilité des administrations et la transparence sur les capacités technologiques. C'est le principal message du deuxième numéro de l'« Algeria Digital Brief », publié par le Cercle d'action et de réflexion pour l'entreprise (CARE) pour la période d'août à octobre 2026. Le think tank formule cinq recommandations destinées à consolider les avancées enregistrées et à mieux les traduire en résultats concrets.

P 2

FONCIER, INNOVATION ET CLIMAT

Les dossiers examinés par le Gouvernement

Le Premier ministre, Sifi Ghrieb, a présidé hier une réunion du Gouvernement consacrée à l'examen de plusieurs dossiers stratégiques, notamment le recensement du foncier économique, le financement des projets innovants portés par les étudiants, le Plan national d'adaptation aux changements climatiques à l'horizon 2035 et le renforcement des infrastructures sportives.

P 2

FORUM ÉCONOMIQUE ALGÉRO-CORÉEN

Plusieurs secteurs de coopération identifiés

L'Algérie et la Corée du Sud entendent donner un nouvel élan à leur partenariat économique et industriel. C'est dans cette perspective que s'est tenu, hier à Alger, le Forum économique algéro-coréen, organisé par l'ambassade de la République de Corée du Sud en Algérie et l'Agence coréenne de promotion du commerce et de l'investissement (KOTRA), en partenariat avec l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI).

P 5

SALON INTERNATIONAL DES DATTES DU 11 AU 14 NOVEMBRE À ALGER

Plus de 170 exposants attendus P 2

PRODUCTION DE LIQUIDES DE GAZ NATUREL

L'Algérie se maintient dans le top 10 mondial P 3

DIVERSIFICATION ÉCONOMIQUE

Le FMI met en avant les progrès réalisés par l'Algérie P 4

SALON INTERNATIONAL DES DATTES DU 11 AU 14 NOVEMBRE À ALGER

Plus de 170 exposants attendus

Plus de 170 exposants nationaux et étrangers sont attendus à la 4e édition du Salon international des dattes, prévu du 11 au 14 novembre courant au Palais des expositions des Pins maritimes (Alger), a annoncé hier le président de la Chambre nationale d'agriculture (CNA), Mohamed Yazid Hambli.
Lors d'une conférence de presse tenue au siège de la CNA, M. Hambli a précisé que les participants représentent les différents acteurs de la filière des dattes (producteurs, transformateurs, exportateurs, artisans, coopératives, organisations professionnelles), ainsi que les porteurs de projets, les start-up, les centres de recherche, les laboratoires et les organismes techniques. La participation étrangère réunira des exposants et des conférenciers venus d'Irak, de Turquie, du Sultanat d'Oman, de Tunisie, de Libye, d'Egypte et du Yémen, en sus de la présence d'ambassadeurs et de membres du corps diplomatique accrédité en Algérie, a-t-il souligné. Cet évènement constitue une plateforme d'échange d'expertises et d'expériences entre les différents intervenants de la filière, tout en offrant une opportunité de stimuler la compétitivité, de promouvoir et de commercialiser les dattes et leurs dérivés, sans oublier la mise en valeur de la diversité des variétés locales, dont le nombre dépasse 1.200, a affirmé M. Hambli.
Le programme du Salon comprendra des conférences et des ateliers scientifiques animés par des experts, enseignants et chercheurs nationaux et internationaux, avec plusieurs thématiques abordant la pollinisation liquide des palmiers par drone, les techniques de télédétection pour le dépistage précoce des ravageurs, la culture in vitro du palmier dattier, ainsi que le rôle de la femme rurale dans la valorisation des produits oasiens. La filière des dattes constitue la première activité agricole dans les régions du Sud, avec plus de 19 millions de palmiers et plus de 1.200 variétés, a fait savoir M. Hambli.
La production des dattes durant la saison 2024-2025 a atteint près de 12,32 millions de quintaux et les exportations de dattes fraîches au cours de la période 2021-2023 se sont établies à près de 780.000 quintaux, dont 50.000 quintaux de dattes sèches, selon les statistiques du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, ajoute la même source.

Synthèse R E.

FONCIER, INNOVATION ET CLIMAT

Les dossiers examinés par le Gouvernement

Le Premier ministre, Sifi Ghrieb, a présidé hier une réunion du Gouvernement consacrée à l'examen de plusieurs dossiers stratégiques, notamment le recensement du foncier économique, le financement des projets innovants portés par les étudiants, le Plan national d'adaptation aux changements climatiques à l'horizon 2035 et le renforcement des infrastructures sportives.

Par Zahir R.

Ainsi, le Gouvernement a examiné les résultats de l'opération de recensement du foncier économique, l'état d'avancement des projets d'investissement ainsi que la progression de la numérisation des données relatives à ces projets. Cette opération s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des instructions du président de la République concernant le lancement immédiat d'un recensement du foncier industriel du pays, ainsi que l'accélération de la numérisation de l'ensemble des opérations d'investissement avec les secteurs concernés, afin de les mettre à la disposition du Guichet unique.
La présentation a également permis de faire le point sur les mesures prises à l'issue des deux réunions du Conseil interministériel conjoint des 10 et 13 septembre derniers, organisées avec la participation des walis par visioconférence. L'objectif est d'établir une cartographie précise du foncier économique, en tenant compte de la nature des terrains disponibles et en distinguant les nouveaux projets d'investissement des projets d'extension. Cette démarche vise à améliorer l'accompagnement des opérateurs économiques et à lever les obstacles entravant la concrétisation de leurs projets.

Près de 1 000 projets universitaires innovants financés

Par la suite, le Gouvernement a entendu une communication sur les mécanismes de financement de projets universitaires industrialisables et commercialisables, innovés par les étudiants, visant à les accompagner et à les soutenir dans la concrétisation de leurs projets et idées innovants, ainsi que dans la création de leurs propres entreprises.
Ces mécanismes, qui s'inscrivent dans le cadre des efforts de l'État visant à valoriser les capacités d'innovation des étudiants, des diplômés et des doctorants, ont permis de financer près de 1 000 projets innovants, et ce, dans un écosystème complet dédié au financement de l'innovation et à la création de valeur ajoutée au sein du milieu universitaire, renforçant ainsi le rôle de l'université dans la diversification de l'économie nationale et la création de richesse.
Sur le volet environnemental, le Gouvernement a examiné le Plan national d'adaptation aux changements climatiques à l'horizon 2035. Ce document vient compléter la contribution déterminée au niveau national (CDN), présentée par l'Algérie aux instances des Nations unies en juin dernier.
Le plan définit les orientations nécessaires à l'identification des priorités nationales et à la mise en œuvre des mesures d'adaptation aux effets du changement climatique. Il vise notamment à renforcer la résilience du pays face aux risques climatiques et à intégrer davantage les impératifs d'adaptation dans les politiques publiques, dans une perspective de développement durable.
Enfin, dans le cadre du renforcement des infrastructures sportives professionnelles, le Gouvernement a examiné les mesures opérationnelles relatives à la réalisation de complexes omnisports et de villages olympiques, en vue de promouvoir la pratique sportive et de renforcer les capacités nationales en matière d'organisation de grands événements sportifs.

TRANSFORMATION NUMÉRIQUE EN ALGÉRIE

Les cinq recommandations du think tank CARE

Accélérer la transformation numérique en Algérie passe désormais par une meilleure évaluation des réalisations, le renforcement de l'interopérabilité des administrations et la transparence sur les capacités technologiques. C'est le principal message du deuxième numéro de l'« Algeria Digital Brief », publié par le Cercle d'action et de réflexion pour l'entreprise (CARE) pour la période d'août à octobre 2026. Le think tank formule cinq recommandations destinées à consolider les avancées enregistrées et à mieux les traduire en résultats concrets.
La première recommandation concerne la publication du décret présidentiel relatif au plan d'interopérabilité numérique sécurisée. Annoncé à l'issue du Conseil des ministres du 20 septembre, ce dispositif doit renforcer les échanges de données entre les administrations. CARE préconise donc de préciser, dans ce texte, le calendrier de mise en œuvre, les administrations concernées et les référentiels communs. Le think tank considère également que l'instauration d'une authentification unique (SSO), qui permettrait aux citoyens d'accéder à plusieurs services avec un seul identifiant, constitue un enjeu structurant.
La deuxième recommandation porte sur l'évaluation de la plateforme Dzaïr Digital Services, qui comptait un million d'inscrits au 21 septembre et avait enregistré plus de cinq millions de visiteurs. Pour CARE, ces chiffres renseignent sur l'adhésion des utilisateurs, mais ne permettent pas de mesurer l'efficacité réelle des services proposés. Le rapport recommande par conséquent de publier des indicateurs sur le nombre de démarches effectivement achevées, afin de dépasser les simples statistiques de fréquentation. La troisième recommandation concerne le développement de l'intelligence artificielle. Malgré les programmes engagés, notamment la réalisation annoncée de deux modèles de langage sur les quatre prévus, le think tank relève l'absence de données publiques sur les capacités techniques mobilisées.
Il appelle ainsi à communiquer le nombre de processeurs graphiques (GPU), la puissance de calcul disponible, les budgets consacrés et les caractéristiques techniques des modèles développés. L'objectif est de distinguer les réalisations annoncées des capacités réellement opérationnelles.
La quatrième proposition vise à instaurer un indicateur public du taux d'activité des terminaux de paiement électronique (TPE). Le parc national a atteint 126.115 appareils, mais leur utilisation demeure limitée : selon les calculs de CARE, environ 13 transactions ont été réalisées par terminal et par mois en juillet 2026, contre 15 en janvier. Cette évolution montre que l'augmentation du nombre d'équipements ne garantit pas, à elle seule, une adoption plus large du paiement électronique. Enfin, la cinquième recommandation porte sur la publication d'indicateurs agrégés de cybersécurité. CARE juge nécessaire de disposer de données permettant d'évaluer les résultats de la stratégie nationale de sécurité des systèmes d'information 2025-2029, d'autant que les informations publiques sur son niveau d'exécution restent limitées.
Ces propositions interviennent dans un contexte marqué par des avancées dans plusieurs domaines. Le nombre d'abonnements à la fibre optique a atteint quatre millions début octobre, contre 2,6 millions à la fin de 2025, et les paiements sur Internet ont totalisé 22,9 millions d'opérations entre janvier et août, pour une valeur de 376,19 milliards de dinars. CARE relève toutefois un décalage entre le développement des infrastructures et leur exploitation effective. Le rapport distingue ainsi quatre niveaux d'avancement des projets : annoncé, engagé, opérationnel et mesuré. Pour le think tank, la prochaine étape consiste donc à dépasser la logique des réalisations pour privilégier l'intégration des systèmes, l'utilisation effective des services et la publication de données permettant d'en mesurer les performances.

Synthèse S. R.

Quotidien economique
Les Enjeux Éco
Edité par la SARL Les enjeux Eco
Tel: 06 98165554

Gérant
Belmihoub Abdelaziz

Directeur de publication
Radji Zahir

Siège social
Maison de la presse
01, rue Bachir Attar
Sidi M'hamed Alger
email: lesenjeuxeco@gmail.com

ccb : BDL 005
001700000003889 09

Impression
Centre : SIA

Distribution
Centre:
les enjeux Eco

«Pour votre publicité, s'adresser à : L'Entreprise Nationale de Communication, d'Edition et de Publicité»
Agence ANEP 01, avenue Pasteur, Alger
Téléphone : 020 05 20 91 / 020 05 10 42
Fax : 020 05 11 48 - 020 05 13 45 - 020 05 13 77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

DÉCARBONATION

Sonatrach renforce ses partenariats stratégiques

La mobilisation des financements climatiques et le développement des marchés du carbone s'imposent progressivement comme de nouveaux leviers de la stratégie énergétique nationale. Dans cette perspective, Sonatrach renforce ses partenariats internationaux afin d'accompagner ses projets de décarbonation et de réduire l'empreinte environnementale de ses activités. Le groupe pétrolier national a ainsi signé deux accords de coopération, l'un avec le Groupe de la Banque mondiale, l'autre avec les sociétés allemande VNG AG et norvégienne ICA Finance AS, en marge du workshop consacré à la finance climatique et aux marchés du carbone, organisé les 3 et 4 novembre à Alger.

Par Selma R.

Le premier protocole d'entente, conclu avec la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD) et la Société financière internationale (SFI), membres du Groupe de la Banque mondiale, porte sur l'identification et le développement de projets de coopération dans plusieurs domaines stratégiques. Il concerne notamment la réduction du torchage du gaz et des émissions de méthane, le développement de l'hydrogène vert et de ses dérivés, ainsi que les filières de la pétrochimie et des engrais. L'accord prévoit également l'exploration de nouvelles opportunités de coopération permettant de valoriser l'expertise de Sonatrach, particulièrement en Afrique. Les axes de collaboration reposent sur l'assistance technique, le partage des bonnes pratiques, la réalisation d'études technico-économiques, l'évaluation des options de financement et le renforcement des compétences. Sonatrach assurera la supervision opérationnelle de sa mise en œuvre.

Le second mémorandum d'entente, signé avec VNG AG et ICA Finance AS, vise à soutenir le déploiement de systèmes de mesure, de notification et de vérification des émissions (MRV), ainsi que la mise en œuvre d'actions concrètes pour réduire les émissions de méthane au cours des opérations. Il prévoit en outre le transfert de technologies, le renforcement des capacités et la mobilisation de financements climatiques grâce aux mécanismes de crédits carbone.

Ce partenariat s'inscrit dans la continuité des collaborations engagées avec les deux sociétés, respectivement en juin 2026 et en octobre 2024. Il accompagne la stratégie climatique de Sonatrach, qui ambitionne de développer et d'exporter de nouvelles solutions énergétiques décarbonées, tout en contribuant à la création d'un hub énergétique en Algérie.

La signature de ces accords intervient dans le cadre du workshop organisé par Sonatrach en partenariat avec le ministère des Hydrocarbures, sous le haut patronage du Premier ministre, Sifi Ghrieb. La rencontre, qui réunit plusieurs membres du gouvernement, des représentants d'institutions nationales et internationales ainsi que des experts, est placée sous le thème « Vers une stratégie nationale de gouvernance intégrée et durable ».

Les travaux portent sur les mécanismes de mobilisation des ressources financières destinées aux projets climatiques, sur l'adaptation du financement climatique aux priorités nationales et sur la mise en place d'un cadre réglementaire, institutionnel et technique intégrée. Ils visent également à examiner les perspectives de développement de la finance verte et des marchés du carbone, dans le cadre des préparatifs de la 31e Conférence des parties à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (COP31).

À cette occasion, Sonatrach présente les principaux axes de sa politique climatique : la fin du torchage de routine du gaz, l'objectif de zéro émission nette de méthane à l'horizon 2030, l'amélioration de l'efficacité énergétique, le développement de solutions de captage du carbone et l'exploration du potentiel de l'hydrogène vert. Le groupe entend ainsi intégrer davantage les enjeux climatiques à sa stratégie industrielle, tout en mobilisant les partenariats technologiques et les instruments financiers internationaux pour accompagner la transformation de ses activités. Cette démarche s'inscrit dans une ambition plus large, qui consiste à renforcer la gouvernance nationale du financement climatique et à concilier les objectifs de développement énergétique avec les engagements environnementaux de l'Algérie.

FINANCEMENT CLIMATIQUE ET MARCHÉS DU CARBONE

Convertir les engagements en projets concrets

Par Z. R.

Le renforcement de la coordination intersectorielle, le développement de l'expertise nationale et la mobilisation des financements internationaux figurent parmi les principales recommandations issues de l'atelier national consacré au financement climatique et aux marchés du carbone, clôturé hier à Alger. Les participants ont également insisté sur la nécessité de mettre en place des cadres juridiques et institutionnels adaptés, afin de transformer les engagements climatiques de l'Algérie en projets concrets et de tirer pleinement profit des opportunités offertes par ces mécanismes.

Intervenant lors de la cérémonie de clôture de cette rencontre, organisée les 3 et 4 novembre au Centre international de conférences (CIC) Abdelatif-Rahal, sous le haut patronage du Premier ministre, le ministre d'État, ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab, a souligné l'importance des propositions formulées par les experts et les représentants des différents secteurs. Ces recommandations constituent, selon lui, une contribution à l'élaboration d'une vision nationale intégrée et durable en matière de financement climatique et de marchés du carbone.

Dans son allocution, M. Arkab a mis en avant la nécessité de renforcer la coordination entre les différents secteurs et organismes concernés, tout en développant les capacités nationales et en exploitant les possibilités de coopération internationale dans les domaines du financement, de l'expertise technique et du renforcement des compétences. Il a également insisté sur la poursuite de la concertation entre les parties prenantes, afin d'examiner et d'enrichir les propositions formulées avant de définir et d'adopter les orientations finales, en tenant compte des priorités du développement national et des intérêts de l'Algérie.

Les échanges ont, en outre, fait ressortir l'importance de passer de la définition des engagements climatiques à leur concrétisation sur le terrain, à travers la réalisation de projets tangibles. Une démarche qui implique, selon le ministre, la mobilisation des ressources financières nécessaires, le transfert de l'expertise et des technologies, le renforcement des compétences nationales ainsi que l'adaptation des dispositifs juridiques et institutionnels.

Des mécanismes au service de l'investissement et de la compétitivité

Outre la dimension environnementale, le financement climatique et les marchés du carbone sont considérés comme des leviers susceptibles de soutenir le développement national, de stimuler l'investissement et de renforcer la compétitivité des entreprises. Ils offrent notamment des possibilités de mobilisation de ressources financières et d'accès aux technologies et aux expertises, à condition de préserver les intérêts nationaux et la souveraineté économique.

A ce titre, le ministre a rappelé les engagements de l'Algérie en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre, inscrits dans sa contribution déterminée au niveau national (CDN). Celle-ci prévoit un objectif de réduction de 14 % des émissions, pouvant être porté à 31 % si l'Algérie bénéficie d'un financement et d'un soutien internationaux.

M. Arkab a souligné que la concrétisation de ces objectifs nécessite une mobilisation coordonnée des acteurs publics et privés, ainsi que la mise en place de conditions permettant de canaliser les financements vers des projets répondant aux priorités nationales. La coopération internationale doit, dans ce cadre, contribuer à l'apport de financements, au transfert de technologies et au développement du savoir-faire local. Le ministre d'État a, par ailleurs, réaffirmé l'ambition de l'Algérie de renforcer, à l'horizon 2035, les fondements de son développement durable, d'attirer davantage d'investissements et de stimuler l'initiative économique, tout en accompagnant la transition vers une économie plus diversifiée et durable. Il a insisté sur le fait que « cette transition ne constitue pas uniquement une réponse aux exigences internationales en matière de climat, mais représente également un choix stratégique visant à consolider la souveraineté énergétique, à diversifier l'économie nationale et à développer une base industrielle plus compétitive ».

PRODUCTION DE LIQUIDES DE GAZ NATUREL

L'Algérie se maintient dans le top 10 mondial

Par S. R.

L'Algérie a conservé sa sixième place parmi les dix premiers producteurs mondiaux de liquides de gaz naturel (LGN) en 2025, avec une production moyenne de 433.000 barils par jour. Cette performance s'inscrit toutefois dans un contexte de recul de 4,3 % par rapport à 2024, selon les données de la revue statistique mondiale de l'énergie publiée par le groupe italien Eni, reprises par la plateforme spécialisée « Attaqa.net ».

Avec ce volume, l'Algérie devance le Qatar, septième avec 419.000 barils par jour, ainsi que la Russie (339.000 barils par jour), le Koweït (321.000 barils par jour) et le Nigeria (263.000 barils par jour). Elle figure ainsi parmi les principaux producteurs mondiaux de cette catégorie d'hydrocarbures, aux côtés de quatre autres pays arabes : l'Arabie saoudite, les Émirats arabes unis, le Qatar et le Koweït.

Le classement reste largement dominé par les États-Unis, dont la production a atteint 7,479 millions de barils par jour en 2025, soit une progression de 6 % sur un an. L'Arabie saoudite arrive en deuxième position avec 1,844 million de barils par jour, contre 1,75 million en 2024, ce qui représente une hausse d'environ 5,4 %. L'Iran complète le podium avec 1,328 million de barils par jour, en augmentation de 1,3 %. Le Canada occupe ensuite la quatrième place avec 1,192 million de barils par jour, tandis que les Émirats arabes unis se classent cinquièmes avec 962.000 barils par jour, en hausse de 1,1 %. Le Qatar, pour sa part, enregistre une progression de 5,5 %, qui porte sa production à 419.000 barils par jour. À l'inverse, la Russie et le Nigeria affichent des replis respectifs de 2 % et de 6,5 %, ce dernier connaissant la plus forte baisse parmi les dix premiers producteurs.

À l'échelle mondiale, la production de liquides de gaz naturel a atteint environ 16,42 millions de barils par jour en 2025, soit une progression annuelle de 3,7 %. Les dix premiers producteurs ont totalisé, quant à eux, 14,58 millions de barils par jour, contre 13,96 millions en 2024, ce qui correspond à une augmentation de plus de 4 %. Entre 2015 et 2025, leur croissance annuelle moyenne composée s'est établie à 4,5 %.

Il convient de rappeler que les liquides de gaz naturel regroupent plusieurs hydrocarbures extraits lors de la production de gaz naturel, associé ou non à l'exploitation pétrolière. Ils comprennent notamment l'éthane, le propane et le butane, utilisés dans différentes branches industrielles, en particulier la pétrochimie, ainsi que pour le chauffage et la cuisson. Ces produits constituent par conséquent une composante importante de la chaîne de valorisation des hydrocarbures, en raison de leurs multiples débouchés industriels et énergétiques.

Par ailleurs, la revue statistique d'Eni fait état d'une progression de 1,3 % de la demande mondiale d'énergie en 2025, qui atteint 15,7 milliards de tonnes équivalent pétrole. Les combustibles fossiles continuent de représenter près de 80 % du mix énergétique mondial, malgré le développement des énergies renouvelables. Les émissions de dioxyde de carbone liées à l'énergie ont, quant à elles, augmenté de 0,4 % pour atteindre un nouveau record de 38,2 milliards de tonnes.

LE MINISTRE DE L'INDUSTRIE REÇOIT L'AMBASSADEUR LIBANAIS EN ALGÉRIE

Examen des perspectives de coopération économique entre les deux pays

Le ministre de l'Industrie, Farid Kourtel, a reçu, mardi à Alger, l'ambassadeur du Liban auprès de l'Algérie, Ali El-Mawla, avec lequel il a examiné les perspectives de coopération économique entre les deux pays, notamment dans le domaine de l'investissement, indique un communiqué du ministère. Cette rencontre, qui s'est déroulée au siège du ministère, a été l'occasion de passer en revue l'état et les perspectives de coopération économique et industrielle entre les deux pays et d'explorer les opportunités de développement du partenariat et de l'investissement dans les domaines industriels d'intérêt commun, ajoute le communiqué.
Dans ce contexte, le ministre a mis en avant "les atouts qu'offre le climat des affaires en Algérie, à la faveur de la loi sur l'investissement et des mesures incitatives et avantages qu'elle prévoit au profit de l'ensemble des investisseurs, sans distinction ".
Il a également souligné la volonté de l'Etat à réunir les conditions propices à l'attraction des investissements, à l'accompagnement des projets et à la facilitation de leur concrétisation, notamment en prévision de l'entrée en service, à partir de janvier 2027, du guichet unique national de l'investissement, ce qui contribuera à simplifier les procédures et à renforcer l'accompagnement des investisseurs, selon la même source.

R E.

DIVERSIFICATION ÉCONOMIQUE

Le FMI met en avant les progrès réalisés par l'Algérie

Le Fonds monétaire international (FMI) a mis en avant les progrès réalisés par l'Algérie dans sa démarche de diversification économique, faisant état des signes "encourageants" dans ce domaine, et saluant la stratégie nationale fondée sur les grands projets d'investissement, la promotion de la production et des exportations ainsi que les investissements dans plusieurs secteurs hors hydrocarbures.
Dans une publication sur son site web, l'institution financière internationale a indiqué que l'Algérie "a réalisé des progrès encourageants en vue de diversifier son économie", soulignant que ses ressources naturelles, ses investissements, ses réformes et ses liens avec les marchés africains et européens constituent autant d'"atouts importants" sur lesquels elle peut s'appuyer.
Le Fonds a également relevé des "signes encourageants" montrant que les efforts de diversification de l'économie algérienne "commencent à porter leurs fruits", précisant que la contribution des secteurs hors hydrocarbures au produit intérieur brut (PIB) réel et aux exportations de marchandises a progressivement augmenté, tandis que les recettes des exportations hors hydrocarbures ont enregistré une croissance au cours de la dernière décennie.
Dans ce contexte, le FMI a souligné que la stratégie économique de l'Algérie repose notamment sur la réalisation de grands projets d'investissement et le développement de la production et des exportations hors hydrocarbures, couvrant en particulier les secteurs minier, de la sécurité alimentaire et hydrique, ainsi que le développement important des infrastructures de transport et de commerce.
L'institution a également mis en exergue les mesures de facilitation prises par les pouvoirs publics, parallèlement au renforcement de la gouvernance et à la facilitation des échanges commerciaux, notamment à travers les réformes engagées dans les domaines de l'investissement, du foncier économique et des mines, ainsi que la mise en place du guichet unique national de l'investissement.
Abordant le secteur énergétique en Algérie, le FMI a souligné que l'Algérie figure parmi les principaux exportateurs d'énergie en Afrique et entretient des liens étroits avec les marchés énergétiques européens, relevant que le secteur des hydrocarbures constitue l'un des "atouts" de l'économie nationale.

R E.

AUTOMOBILE

Le ministre de l'Industrie reçoit une délégation d'EMIN AUTO

Le ministre de l'Industrie, Farid Kourtel, a reçu une délégation de la société "EMIN AUTO", représentant la marque "JAC Motors" en Algérie, pour examiner l'état d'avancement de son projet d'investissement dans l'industrie automobile dans la wilaya d'Aïn Témouchent, indique mercredi un communiqué du ministère.
La rencontre, tenue mardi soir au siège du ministère, a été consacrée à l'évaluation de l'état d'avancement de la concrétisation du projet, ainsi qu'à l'examen des perspectives de développement de l'activité de production et de l'augmentation du taux d'intégration locale, précise la même source.

APS

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

La ministre Krikou préside une réunion avec des experts internationaux

La ministre de l'Environnement et de la Qualité de la vie, Kaouter Krikou, s'est réunie avec plusieurs experts internationaux et des représentants d'instances et d'organisations internationales pour examiner les perspectives de coopération et l'échange d'expertises dans les domaines de la protection de l'environnement, et du développement durable, indique un communiqué du ministère.
Ont pris part à cette rencontre, tenue mardi, des représentants du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), de l'Institut mondial de la croissance verte (GGGI), de la Banque mondiale (BM) et de l'Agence allemande de coopération internationale (GIZ), aux côtés d'experts internationaux, précise la même source.
Cette réunion a également été l'occasion d'évoquer les défis environnementaux et climatiques, d'exposer les expériences et expertises internationales, et d'examiner les voies et moyens de développer des solutions innovantes, notamment en matière de financement climatique et de gouvernance environnementale, afin de soutenir la mise en œuvre des programmes nationaux et de consolider le processus de développement durable, conclut le communiqué.

APS

ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE

Prolongation au 16 novembre des délais d'inscription aux concours de recrutement des corps spécifiques

La Direction générale de l'administration pénitentiaire et de la réinsertion (DGAPR) a annoncé, mercredi dans un communiqué, la prolongation, jusqu'au 16 novembre courant, des délais d'inscription aux concours de recrutement des corps spécifiques de l'administration pénitentiaire, organisés au titre de l'année 2026. "Les services de la Direction générale de l'administration pénitentiaire et de la réinsertion portent à la connaissance de tous ceux désirant postuler aux concours de recrutement des corps spécifiques de l'administration pénitentiaire, organisés au titre de l'année 2026, pour l'accès aux grades d'officier principal de rééducation, d'officier de rééducation et d'agent de rééducation, qu'il a été décidé de prolonger les délais d'inscription à ces concours jusqu'à la fin de la journée du 16 novembre 2026", lit-on dans le communiqué. "L'opération d'inscription et de téléchargement des copies numériques des dossiers de candidature s'effectue sur le site électronique de la Direction générale de l'administration pénitentiaire et de la réinsertion: https://dgapr.mjustice.gov.dz ", précise-t-on de même source.

APS

Dernière composition de DZAIRINDEX

Libellé de la valeur	Code	Ouverture	Clôture	Var %	Ecart Mensuel %	Ecart Annuel %	per	Rend Net %	Volume transigé	Valeur transigée DA
ALLIANCE ASSURANCES	ALL	360,00	NC	0,00	1,08	2,96	7,67	7,22	0	0,00
AYRADE	AYRD	830,00	NC	0,00	1,12	1,73	118,57	-	0	0,00
BANQUE DE DEVELOPPEMENT LOCAL	BDL	1 390,00	1400,00	0,72	0,14	-0,00	7,56	7,64	93257	130 559 800,00
BIOPHARM	BIO	2 358,00	NC	0,00	0,16	-5,28	6,36	7,21	0	0,00
CREDIT POPULAIRE D'ALGERIE	CPA	1 997,00	1997,00	0,00	-0,08	-8,00	8,28	8,76	5589	11 161 233,00
EGH El Aurassi	AUR	344,00	NC	0,00	-2,85	-4,43	4,35	-	0	0,00
SAIDAL	SAI	450,00	NC	0,00	0,65	5,24	1,24	7,78	0	0,00

Mercuriale

وزارة الفلاحة، التنمية الريفية والصيد البحري
MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DU DEVELOPEMENT RURAL ET DE LA PECHE

عرض أسعار البيع بالتجزئة للمواد الفلاحية واسعة الإستهلاك ليوم 02 نوفمبر 2026
Mercuriale des prix des produits agricoles de large consommation, date: 02 Novembre 2026

Produits		Prix du détail[1] DA / Kg معدل Moyenne	أعلى Maximum	أدنى Minimum	أسعارالتجزئة دج / كلغ المنتجات	
Légumes frais	Pomme de terre	95	101	89	البطاطا	خضر طازجة
	Tomate	138	153	123	الطماطم	
	Oignon sec	96	103	88	البصل الجاف	
	Ail sec	876	953	799	الثوم الجاف	
	Carotte	121	132	110	الجزر	
	Navet	122	132	112	اللفت	
	Poivron	135	147	123	الفلفل الاخضر	
	Piment	146	160	132	الفلفل الحار	
	Courgette	129	141	117	الكوسة	
	Haricot vert	220	242	198	الفاصولياء الخضراء	
	Laitue	131	143	119	الخس	
Fruits frais	Pomme locale	422	522	321	التفاح المحلي	فواكه طازجة
	Datte	474	593	354	التمر	
	Raisin	340	387	292	العنب	
	Grenade	187	218	155	الرمان	
Produits d'origine animale	Viande bovine locale	2224	2346	2101	لحم البقر المحلي	المنتجات ذات الأصل الحيواني
	Poulet de chair	467	480	454	الدجاج	
	Œufs (Unité)	22	23	21	البيض (وحدة)	
	Lait de vache (Litre)	94	100	88	حليب البقر (لتر)	

FORUM ÉCONOMIQUE ALGÉRO-CORÉEN

Plusieurs secteurs de coopération identifiés

L'Algérie et la Corée du Sud entendent donner un nouvel élan à leur partenariat économique et industriel. C'est dans cette perspective que s'est tenu, hier à Alger, le Forum économique algéro-coréen, organisé par l'ambassade de la République de Corée du Sud en Algérie et l'Agence coréenne de promotion du commerce et de l'investissement (KOTRA), en partenariat avec l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI).

Par Z R.

Placé sous le thème « Partenariat industriel global entre l'Algérie et la Corée » (Korea–Algeria Global Manufacturing Partnership), ce forum a réuni des investisseurs et des opérateurs économiques des deux pays, ainsi que des représentants de plusieurs secteurs d'activité.
Le forum a notamment enregistré la participation du directeur général de l'AAPI, Omar Rekkache, du directeur général de la Chambre algérienne de commerce et d'industrie, Ismaïl Chakib Gouidri, de l'ambassadeur de Corée du Sud en Algérie, Min Kyung-tae, et du directeur général du bureau de KOTRA en Algérie, JANG Myoungchul. Intervenant à l'ouverture des travaux, Omar Rekkache a salué l'intérêt croissant des entreprises coréennes pour le marché algérien et les initiatives d'investissement engagées. Il a estimé que ces démarches peuvent constituer un véritable levier pour concrétiser de nouveaux projets à forte valeur ajoutée, développer la sous-traitance industrielle, créer des emplois et favoriser le transfert de technologies. En effet, plusieurs secteurs ont été identifiés, notamment l'industrie automobile et la fabrication de ses composants, les industries chimiques, la production de matériaux, ainsi que les équipements et machines industriels. Autant de domaines susceptibles de renforcer les complémentarités industrielles et de multiplier les opportunités de partenariat entre les entreprises algériennes et coréennes.
Le DG de l'AAPI a également mis en avant les réformes et les mesures engagées par l'Algérie pour améliorer le climat des affaires et mettre en place un environnement favorable à l'investissement. Il a, dans ce cadre, réaffirmé la disponibilité de l'Agence à accompagner les investisseurs coréens, notamment en les informant sur les opportunités disponibles et en facilitant leurs démarches auprès des opérateurs économiques et des organismes concernés.
Le renforcement de la coopération avec KOTRA figure également parmi les priorités évoquées. Les deux parties entendent intensifier les échanges d'informations et d'expertises, tout en encourageant les rencontres directes entre les entreprises des deux pays afin de favoriser les investissements croisés et de développer des partenariats industriels bilatéraux.
Pour Omar Rekkache, l'expertise industrielle et technologique sud-coréenne, associée aux potentialités économiques et aux opportunités d'investissement offertes par l'Algérie, représente un socle solide pour bâtir un partenariat durable et mutuellement bénéfique. Celui-ci devrait notamment contribuer au développement des compétences nationales et au renforcement de la compétitivité de l'industrie algérienne.

INTELLIGENCE ARTIFICIELLE ET ROBOTIQUE

Cinq pistes pour renforcer la souveraineté technologique de l'Algérie

Par Kaci-Kacem AITYALLA/ Rédaction

En réaction à l'article de Rachid Meksen, économiste et ancien haut fonctionnaire, intitulé « Quelle stratégie d'intégration de l'intelligence artificielle et de la robotique en Algérie ? », publié le 3 novembre 2026 dans les colonnes du journal « Les Enjeux Éco », Kaci-Kacem AITYALLA, fondateur de PACAH™ et président d'honneur du Cluster Digital Africa, a apporté de nouveaux éléments sur cette thématique. Voici son texte : " J'ai lu avec beaucoup d'intérêt la contribution de M. Rachid Meksen sur la stratégie d'intégration de l'intelligence artificielle et de la robotique en Algérie. Je trouve cette démarche pertinente et opportune. Elle présente le mérite de dépasser les déclarations d'intention pour proposer une approche sectorielle, un calendrier de déploiement et une première estimation des moyens nécessaires. Je partage notamment les priorités accordées à l'énergie, à l'agriculture et à l'industrie manufacturière, ainsi que l'importance donnée à la formation et à la transformation des compétences. Du point de vue de PACAH™, je souhaiterais cependant apporter cinq observations complémentaires.

1. Passer de l'intégration technologique à la maîtrise effective

Installer des robots, des serveurs ou des logiciels d'IA ne garantit pas la souveraineté technologique. Celle-ci suppose de maîtriser les données, les modèles, les infrastructures, les dépendances critiques et surtout les conditions dans lesquelles les décisions sont prises.

2. Développer une IA industrielle locale et souveraine

Dans l'industrie, l'énergie et les infrastructures critiques, certaines applications doivent pouvoir fonctionner localement, avec des délais maîtrisés, y compris lorsque la connexion aux infrastructures centrales est interrompue. Le Cloud national reste important, mais il doit s'articuler avec des capacités de calcul et d'intelligence locales.

3. Introduire une véritable architecture de décision

C'est l'un des fondements de PACAH™ : Human Authority / Machine Intelligence. L'intelligence artificielle peut observer, analyser, anticiper et recommander. Elle peut également exécuter certaines actions dans un périmètre préalablement autorisé. Mais la responsabilité des décisions critiques doit demeurer sous une autorité humaine clairement identifiée.

4. Mesurer les gains réels avant de généraliser

Les objectifs de productivité et d'économie de ressources avancés dans l'article méritent d'être soumis à des expérimentations industrielles mesurables. Nous préconisons de commencer par des pilotes limités, avec des indicateurs de performance, de sécurité, de continuité opérationnelle et de souveraineté. L'objectif est de démontrer la valeur créée avant d'engager des investissements importants.

5. Faire de la formation et de la mobilisation des compétences une priorité nationale

Ce point rejoint directement ma contribution publiée dans Les Enjeux Éco du 2 novembre : « L'intelligence artificielle ne s'importe pas, elle se maîtrise. » L'Algérie doit former non seulement des utilisateurs, mais aussi des concepteurs, des intégrateurs, des techniciens et des responsables capables de comprendre et de gouverner ces technologies. La diaspora scientifique et industrielle peut contribuer directement à cet effort. Ma proposition serait donc de prolonger l'article de M. Meksen par une démarche expérimentale. Pourquoi ne pas retenir un premier cas industriel algérien, notamment dans l'énergie, et y confronter plusieurs architectures d'IA à des exigences mesurables de performance, de sécurité, de souveraineté et de maîtrise humaine ? PACAH™ pourrait apporter à cette réflexion son approche d'intelligence locale, son architecture de décision humanocentrée et sa méthode d'évaluation de la souveraineté effective. Il ne s'agit pas de substituer une proposition à celle de l'auteur, mais de passer progressivement d'une stratégie d'intégration de l'IA à une stratégie de maîtrise de l'IA. C'est, à mon sens, l'enjeu industriel majeur pour l'Algérie".

APN-PLF 2027

Des députés mettent en avant l'importance de renforcer l'accompagnement de l'investissement et l'appui aux start-up

Des députés de l'Assemblée populaire nationale (APN) ont mis en avant, mardi, lors de l'examen du Projet de loi de finances (PLF) 2027, l'importance de renforcer l'accompagnement de l'investissement et des porteurs de projets, notamment les promoteurs de start-up.
Cela est intervenu lors d'une séance plénière consacrée à l'examen du Projet de loi, présidée par la présidente de l'Assemblée, Khalida Boufedeche, en présence du ministre des Finances, Mohammed Lamine Lebbou, et de membres du Gouvernement.
Dans ce cadre, le député Abdelghani Bensaadi (Front de libération nationale, FLN) a mis l'accent sur l'importance d'encourager les start-up et les projets innovants, et d'appuyer l'investissement productif, en vue de stimuler l'économie productive et de créer de la valeur ajoutée, saluant les dispositions relatives au développement du paiement électronique et à la modernisation de l'administration fiscale.
Il a également tenu à saluer les dispositions contenues dans le PLF, portant essentiellement sur la non-introduction d'augmentations fiscales susceptibles d'affecter le pouvoir d'achat des citoyens, ainsi que l'adoption des augmentations salariales dans le même texte.
Pour sa part, le député Sami Boudina (Front des citoyens libres, FCL) a mis en exergue l'orientation actuelle visant à appuyer l'économie productive et créatrice de valeur ajoutée, à travers l'accompagnement des petites et moyennes entreprises (PME), la facilitation de leur accès au foncier industriel et au financement, la réduction des entraves administratives et l'encouragement de la production locale, en sus du renforcement du rôle des entreprises publiques économiques dans la création de richesses et de postes d'emploi.
Le député Amine Allouche (Mouvement de la société pour la paix, MSP) a, quant à lui, appelé à renforcer la coordination entre les différents secteurs ministériels, à suivre les étapes de réalisation des grands projets, mais aussi à simplifier davantage les procédures du foncier économique au profit des investisseurs.
Le député Hamid Bekheboucha (Mouvement El-Bina) a également appelé à poursuivre les mesures visant à soutenir le pouvoir d'achat et à améliorer les services publics au profit des citoyens, saluant l'absence de nouvelles taxes et impositions fiscales dans le PLF 2027.
Alors que les interventions de nombreux députés ont porté sur l'importance de poursuivre les projets et les programmes destinés à impulser le développement local, d'autres députés ont souligné la nécessité d'améliorer les services, notamment dans le domaine des transports, et de soutenir le développement dans les régions frontalières, tout en saluant l'intégration des augmentations salariales dans le PLF de l'année prochaine.
Les débats se poursuivront jusqu'à mercredi et la séance de jeudi sera consacrée aux interventions des présidents des groupes parlementaires et à la réponse du représentant du Gouvernement aux préoccupations et interrogations des députés. Le vote du projet de loi aura lieu lundi 16 novembre, en séance plénière à l'APN.
Le ministre des Finances avait présenté, lundi, les différentes mesures législatives proposées visant à soutenir l'investissement productif et à renforcer la diversification de l'économie, à préserver le pouvoir d'achat et à améliorer le cadre de vie des citoyens, à élargir l'assiette fiscale et à renforcer la mobilisation des ressources, à simplifier les procédures et à accélérer la modernisation de l'administration, ainsi qu'à renforcer la conformité fiscale, la transparence et la lutte contre la fraude et l'évasion fiscales.

R E.

ILLIZI

37 autorisations de forage délivrées durant le premier semestre 2026

Un total de 37 autorisations de forage, englobant 271 puits agricoles, ont été délivrées durant le premier semestre de l'année 2026 dans la wilaya d'Illizi, a-t-on appris, mercredi, auprès de la direction de l'Hydraulique.
Le directeur du secteur, Lamine Ferfari, a indiqué à l'APS que ces autorisations ont été délivrées au cours de cinq réunions du guichet unique chargé d'examiner les demandes de forage de puits agricoles, dans le cadre de l'accompagnement des investisseurs et de la mise à disposition des ressources en eau nécessaires à l'extension des activités agricoles dans la wilaya. Selon le même responsable, les dossiers déposés au cours du premier semestre ont tous été examinés, et la commission technique de l'Agence nationale des ressources hydriques procède à une inspection de terrain afin de déterminer l'emplacement des forage, en vue du lancement de l'investissement agricole, et ce, une fois que le dossier ait transité par le guichet unique et que les formalités d'octroi de l'autorisation ait été menées à bien puis signée par le chef de l'exécutif de la wilaya.
Les superficies concernées par ces autorisations, qui ont porté sur le forage de 271 puits sur une superficie totale de 26.130 hectares, sont destinées à l'exploitation agricole et à l'irrigation, en vue de contribuer à l'extension des superficies cultivées et à développer diverses cultures, notamment les cultures stratégiques.
La wilaya d'Illizi connaît une extension des superficies cultivées sous pivots, notamment dans la zone de "Rourdh Ennouss", commune de Bordj Omar-Idriss, dans le cadre de la vision des pouvoirs publics visant à atteindre l'autosuffisance céréalière, à réduire la facture des importations et à garantir la sécurité alimentaire.

APS

TÉBESSA

Près de 130.000 hectares consacrés à la céréaliculture

Une superficie de 129.635 hectares a été consacrée à la culture des différentes variétés de céréales dans la wilaya de Tébessa, au titre de la campagne labours-semailles 2026-2027, a indiqué mardi le directeur des Services agricoles (DSA), Djamel Boudjenah. Dans une déclaration à l'APS, le responsable a précisé que cette superficie se répartit entre 55.400 hectares réservés au blé dur, 6.550 hectares au blé tendre, 67.460 hectares à l'orge et 225 hectares à l'avoine.
Afin d'assurer le bon déroulement de cette campagne, les moyens humains et matériels nécessaires ont été mobilisés, notamment plus de 260 engins et équipements agricoles, dont des machines et des tracteurs, ainsi que les semences et les engrais.
Les ingénieurs et les techniciens du secteur assurent également l'accompagnement des agriculteurs durant les différentes étapes des opérations de labours et de semis.
Par ailleurs, le DSA de Tébessa a fait état d'une production de plus de 651.000 quintaux de céréales, toutes variétés confondues, enregistrée dans la wilaya durant l'année en cours, dont plus de 583.000 quintaux ont été collectés.

R E.

OUARGLA

Campagne intensive de promotion de la qualité dans les cantines scolaires et les CFPA

La campagne intensive de répression des fraudes et de promotion de la qualité, menée par les agents du commerce de la wilaya d'Ouargla, se poursuit à travers l'ensemble des établissements scolaires et de la formation professionnelle a-t-on appris, mercredi, auprès des services de la direction du secteur.

Portée par le bureau de promotion de la qualité et des relations avec le mouvement associatif, cette action rentre dans le cadre des efforts soutenus visant à préserver la santé des consommateurs et à garantir la sécurité alimentaire.
L'initiative a été étendue aux cantines des établissements scolaires ainsi que celles des centres de formation professionnelle et d'apprentissage (CFPA), afin de s'enquérir de leur état de préparation et de leur conformité aux exigences réglementaires et sanitaires.
L'inspection s'articule autour de plusieurs points fondamentaux et sensibles, à savoir l'évaluation de l'état des cuisines et des différents ustensiles utilisés pour la cuisson et le stockage, afin de s'assurer de leur conformité aux normes en vigueur, le suivi rigoureux du respect par les travailleurs des règles d'hygiène personnelle et générale, de la propreté des locaux, ainsi que des salles de préparation et de distribution des repas. La campagne sensibilise également les personnels des cantines au respect de la chaîne du froid et des températures de conservation requises pour les denrées périssables afin d'éviter toute rupture de la chaîne du froid préjudiciable à la salubrité des aliments.
Ainsi, les agents s'assurent systématiquement de l'application de l'obligation légale de conserver le plat témoin, conformément à la réglementation en vigueur, en vue d'une éventuelle utilisation dans le cadre d'enquêtes sanitaires et épidémiologiques.
Cette campagne ne s'est pas limitée au volet répressif ou d'inspection, mais s'est également accompagnée d'une mission de sensibilisation, notamment quant à l'aptitude des équipes de travail et leur soumission aux examens médicaux périodiques attestant de leur exemption de maladies transmissibles et de leur disposition à manipuler des denrées alimentaires.
Les agents de contrôle ont, de ce fait, prodigué une série de conseils et d'orientations directs aux cuisiniers et au personnel des cantines sur la prévention des intoxications alimentaires et des maladies hydriques, le respect des températures optimales de conservation des denrées et des matières premières et tout particulièrement l'ancrage de la culture d'hygiène individuelle et collective au sein des espaces de restauration.
Lancée simultanément avec la rentrée sociale et scolaire, cette campagne engageant les services du commerce avec les partenaires concernés, vise à enraciner la culture préventive et à garantir un environnement alimentaire sain et sécurisé au sein des structures éducatives accueillant une frange importante d'élèves et de stagiaires.

R E.

MILA

Près de 2,008 milliards DA de crédits R'fig pour les producteurs de céréales et légumes secs

Le montant des crédits R'fig accordés aux agriculteurs de la filière des céréales et légumes secs dans la wilaya de Mila, au titre de la campagne de labours semailles (2026-2027) a atteint près de 2,008 milliards DA, a-t-on appris mardi auprès des services du groupement régional d'exploitation de la Banque de l'agriculture et du développement rural (BADR) de cette wilaya.
La vice-directrice du groupement chargée de la direction commerciale, Soumia Aouida, a précisé à l'APS que "l'accord de financement a été accordé jusqu'à fin octobre passé à 1.037 agriculteurs sur 1.247 ayant déposé des dossiers au niveau des guichets uniques ouverts depuis le 1er août 2026 pour la réception des demandes de financement R'fig de la saison 2026-2027".
La valeur totale des crédits ainsi accordés a atteint 2.007.988.000 DA destinés à l'acquisition d'intrants agricoles pour la campagne labours-semailles dont les semences, les engrais et les pesticides, a ajouté la même source qui a indiqué que "l'étude des dossiers de ce crédit saisonnier se poursuivra parallèlement à la campagne de sorte à trancher tous les dossiers".
Dans le même contexte d'accompagnement des producteurs, les services du groupement régional d'exploitation de la BADR leur proposent également, via les huit guichets uniques des agences BADR, l'assurance des récoltes agricoles avec la possibilité de différer le paiement des droits d'assurance jusqu'à la saison de moisson, a-t-on indiqué.

APS

BÉCHAR

Signature d'une convention de partenariat entre l'Université "Tahri Mohamed" et la société "Sariâa El Djanoub Transport"

La direction de l'Université Tahri Mohamed de Béchar a annoncé, mercredi, la signature d'une convention de coopération et de partenariat avec la société "Sariâa El Djanoub Transport", visant à renforcer les services de transport au profit de la communauté universitaire, à faciliter les déplacements des étudiants, des enseignants et des employés, ainsi qu'à accompagner les différentes activités et manifestations universitaires. Cette convention, signée mardi soir, s'inscrit dans le cadre de l'ouverture de l'université sur son environnement économique et social et de sa volonté de développer les partenariats avec les entreprises économiques, de manière à contribuer à l'amélioration des services destinés aux différentes composantes de la communauté universitaire et à répondre à leurs besoins, a précisé la même source.
L'accord prévoit notamment la mise à disposition de services de transport au profit des étudiants, des enseignants et des employés, ainsi que l'accompagnement des différentes activités universitaires, notamment les compétitions sportives et les manifestations culturelles et scientifiques, outre la facilitation des déplacements des participants aux colloques, séminaires et manifestations scientifiques et académiques.
La convention porte également sur la prise en charge du transport dans le cadre des sorties de terrain et des visites pédagogiques à travers les différentes wilayas du pays, contribuant ainsi au renforcement de la dimension pratique de la formation universitaire et offrant aux étudiants davantage d'opportunités de découvrir diverses expériences et pratiques sur le terrain, a-t-on expliqué.
Par ailleurs, les domaines de coopération englobent le transport des colis, des correspondances et des documents administratifs, ainsi que des matériels et équipements scientifiques, ce qui devrait faciliter les opérations logistiques et administratives, améliorer les conditions d'accomplissement des missions universitaires et soutenir les activités de recherche scientifique.
Cette initiative traduit la volonté de l'Université Tahri Mohamed de Béchar de diversifier ses partenariats et de renforcer la coopération avec les acteurs économiques et sociaux, en vue de développer les services universitaires, d'améliorer l'accompagnement des étudiants et de leur offrir un environnement davantage propice à l'apprentissage, à la créativité et à l'innovation, a-t-on souligné.

APS

Comment le choc pétrolier est devenu une arme contre l'État-providence

La guerre, le chaos du dollar et la flambée des prix du pétrole ont alimenté l'inflation des années 1970. Les travailleurs et l'État-providence ont été tenus pour responsables. Alors que la guerre fait à nouveau grimper les prix du pétrole, cette histoire continue de limiter notre perception de ce que la société peut se permettre.

2e partie

Par Oskar Brandt (*)

Le pétrodollar n'a pas remplacé l'or en tant que garantie officielle du dollar. Mais il a renforcé une autre forme de pouvoir structurel. L'or avait contraint les pays en leur imposant un ancrage monétaire rare. Le nouveau système du pétrodollar obligeait les pays acheteurs de pétrole à se procurer des dollars, tandis que les producteurs de pétrole réinjectaient une grande partie de leurs excédents dans les banques américaines et les titres d'État américains. Le pétrole a contribué à consolider la position existante du dollar en tant que monnaie de réserve mondiale.

Cet ordre a poussé les pays, en particulier les plus pauvres et les plus endettés, à rechercher des recettes d'exportation, à emprunter en dollars et à adapter leurs politiques aux taux d'intérêt américains. Il a également incité les États-Unis à défendre la position mondiale du dollar par des sanctions, des alliances et bien souvent, la guerre.

Mais les États-Unis n'avaient pas besoin d'une hégémonie monétaire fondée sur le pétrole pour rester immensément riches. La main-d'œuvre, les ressources naturelles, la technologie et la capacité de production américaines auraient suffi à maintenir une prospérité extraordinaire. Ils ont néanmoins choisi la domination plutôt qu'un système international plus équitable.

L'alibi de la stagflation

La crise pétrolière a popularisé un terme relativement nouveau : la stagflation. Les prix ont augmenté tandis que la croissance ralentissait et que le chômage s'accroissait.

Cela remettait en cause une interprétation simpliste d'après-guerre de la courbe de Phillips, que les économistes utilisent pour représenter la relation entre l'inflation et le chômage. De nombreux économistes avaient interprété cette relation comme la preuve que les gouvernements pouvaient accepter un certain niveau d'inflation en échange d'une baisse du chômage. Cependant, dans les années 1960, Milton Friedman et Edmund Phelps avaient soutenu que l'État ne pouvait pas faire baisser le chômage en dessous d'un niveau prétendument « naturel » sans provoquer une hausse de l'inflation.

Lorsque le choc pétrolier a éclaté, Friedman et ses partisans ont déclaré qu'ils avaient raison et que John Maynard Keynes avait tort. Mais ils ont changé la donne. La stagflation a peut-être justifié leur avertissement selon lequel le modèle de Phillips ne pouvait servir de cadre permanent pour les choix politiques. Elle n'a pas démontré que le plein emploi, l'investissement public ou le bien-être social étaient devenus impossibles. Un modèle simpliste n'avait pas réussi à expliquer une crise mondiale de l'énergie et des devises, mais le keynésianisme dans son ensemble n'avait pas été réfuté.

Au Royaume-Uni, par exemple, les syndicats ont choisi de tenter de compenser les effets du choc pétrolier pour leurs adhérents en exigeant des hausses salariales. Le gouvernement a réagi par des contrôles des prix et des salaires, des négociations avec les syndicats et des coupes dans les dépenses publiques. Les revendications salariales pouvaient entraîner des hausses de prix dans l'ensemble de l'économie, mais elles n'étaient pas à l'origine du choc pétrolier. Les gouvernements ont choisi de ne pas adapter de manière pragmatique la politique keynésienne aux circonstances (par exemple, par le biais d'accords salariaux coordonnés, de contrôles temporaires des prix ou d'une augmentation des impôts). Au lieu de cela, les responsables politiques de tous bords ont préféré privilégier une faible inflation plutôt que le plein emploi et des salaires décents.

Keynes n'avait jamais promis que l'État pourrait acheter des quantités illimitées de pétrole, de main-d'œuvre ou de matières premières sans provoquer de hausses de prix. Son idée centrale était que l'État pouvait mobiliser des ressources inutilisées lorsque la demande privée faisait défaut. La crise pétrolière posait un problème différent : elle touchait le côté « offre » de l'économie. Elle exigeait une régulation temporaire de la politique énergétique, des contrôles des prix, des investissements, des restructurations et une répartition équitable des coûts inévitables. Elle n'exigeait pas d'austérité permanente.

Des usines à la finance

La crise a également posé un choix quant à l'utilisation de la capacité productive de l'industrie d'après-guerre. Selon l'historien des affaires Alfred Chandler, les grandes entreprises étaient devenues si efficaces dans les années 1960 que la surproduction faisait baisser les prix et les bénéfices. Cette capacité productive aurait pu être réorientée vers les besoins sociaux.

L'État aurait pu financer une restructuration industrielle en échange d'emplois sûrs et d'objectifs sociaux plus larges, comme en Suède après 1931. Un compromis similaire aurait même pu utiliser la crise énergétique comme point de départ pour entamer une transition écologique.

Au lieu de cela, la baisse des bénéfices et la crise pétrolière ont renforcé l'exigence du capital financier en matière de rendements rapides. Plutôt que de mettre cette capacité productive au service d'objectifs socialement utiles par le biais d'une planification démocratique, les entreprises ont tenté de rétablir leur rentabilité par des fermetures d'usines, des licenciements, une compression des salaires et un recentrage sur la finance.

La leçon avait été tirée : une offre rare pouvait maintenir les prix et les bénéfices à un niveau élevé.

Un pays peut manquer de main-d'œuvre, d'électricité, de matériaux et de ressources naturelles. Ce sont là des limites réelles. Mais un État disposant de sa propre monnaie n'a pas à attendre que des milliardaires ou des banques créent sa monnaie.

L'anthropologue David Graeber a montré comment une bureaucratie inutile perturbe le fonctionnement des organisations, tandis que le journaliste spécialisé en neurosciences David Rock a expliqué comment la pression constante et les hiérarchies nuisent à la concentration, au jugement, à la coopération et à la résolution des problèmes. Un rythme de travail plus intense peut donc réduire l'efficacité réelle tout en exerçant une pression sur les employés. Le culte d'un travail toujours plus intense remplissait une fonction économique, même s'il ne parvenait pas à produire davantage.

Les détracteurs du keynésianisme ont transformé la stagflation en arme idéologique. La conjonction de la guerre, de la pénurie de pétrole et des turbulences monétaires est devenue la preuve que l'État-providence avait échoué. Au lieu d'adapter de manière pragmatique les politiques keynésiennes à l'évolution de la situation, la faible inflation est devenue l'objectif primordial, rendant « impossible » le plein emploi et la hausse des salaires.

Des recherches plus récentes ont encore affaibli l'argument selon lequel un faible taux de chômage entraîne automatiquement l'inflation. Les conséquences de la pandémie de Covid ont réaffirmé ce point : l'inflation a résulté de perturbations dans les chaînes de production et d'approvisionnement, de chocs énergétiques et de l'incapacité à développer les capacités de production. Il ne s'agissait pas simplement du fait que les gens avaient un emploi ou bénéficiaient d'une trop grande sécurité économique. En effet, ce que l'on a qualifié de « spirales salaires-prix » n'était souvent que des « spirales bénéfices-prix ».

Les deux visages de la contre-révolution

Les États-Unis ont utilisé non seulement le commerce, les prêts et le dollar pour renforcer leur puissance, mais aussi la Central Intelligence Agency (CIA), la pression économique et le soutien à des coups d'État militaires. L'exemple le plus frappant est celui du coup d'État chilien de 1973. Les Chiliens avaient élu le socialiste Salvador Allende à la présidence. Il souhaitait prendre le contrôle des mines de cuivre et mener une politique économique indépendante. Le président américain Richard Nixon craignait qu'une transition démocratique réussie vers le socialisme n'incite d'autres pays à suivre l'exemple du Chili.

Nixon ordonna à la CIA de faire « hurler » l'économie chilienne. Les États-Unis suspendirent leur aide et leurs crédits, financèrent les partis d'opposition et les médias, et utilisèrent la CIA pour déstabiliser le gouvernement d'Allende. La crise s'aggrava alors que grèves et conflits secouaient le pays.

Le 11 septembre 1973, le général Augusto Pinochet s'empara du pouvoir. L'armée renversa Allende et imposa une dictature brutale de droite. Les États-Unis contribuèrent à créer les conditions propices au coup d'État. Pinochet ouvrit alors l'économie à des expériences néolibérales qui favorisaient de puissants intérêts privés.

Le Chili n'était pas un cas isolé. En 1954, la CIA a renversé le gouvernement élu du Guatemala après que les réformes agraires du président Jacobo Árbenz eurent menacé les grands propriétaires terriens et la United Fruit Company. Au milieu des années 1960, Washington a soutenu l'armée indonésienne dans son écrasement du Parti communiste et du mouvement syndical de gauche, ce qui a donné lieu à des massacres brutaux. Dans les années 1980, les États-Unis ont armé et soutenu les contras dans leur guerre contre le gouvernement sandiniste du Nicaragua.

Les États-Unis se sont opposés à maintes reprises aux gouvernements qui tentaient de contrôler leur propre économie et d'échapper à leur orbite politique. La crise pétrolière n'a peut-être pas créé la machine impériale, mais elle lui a fourni de puissants instruments. À mesure que les prêts en pétrodollars et la dette libellée en dollars se développaient, Washington avait toute latitude pour combiner pression financière, actions secrètes et puissance militaire afin de faire échouer les projets de développement indépendants et d'attirer plus étroitement les pays dans sa sphère d'influence.

(A suivre)

Source : Jacobin , 30/08/2026
Traduit par les lecteurs du site Les-Crises

() Journaliste et historien suédois qui écrit sur l'histoire politique et économique, le monde du travail, la sécurité sociale et le développement personnel. Il est l'auteur de Överlevnad – för samhället och människorna*

LIBYE

Les importations financées par des devises du marché parallèle autorisées jusqu'en mars 2027

Le ministre libyen de l'Économie et du Commerce a publié la décision n° 555 de l'année 2026, autorisant temporairement l'importation de marchandises et de produits au moyen de devises étrangères provenant du marché parallèle. Cette mesure restera en vigueur jusqu'au 31 mars 2027.
Selon cette décision, les importateurs sont autorisés à utiliser des devises étrangères acquises sur le marché parallèle pour financer leurs opérations d'importation de biens et de marchandises, à condition de respecter les règles et procédures légales en vigueur.
Cette mesure s'inscrit dans le cadre de la réglementation des opérations d'importation et de l'encadrement des mécanismes de financement du commerce extérieur. Son application est limitée dans le temps, avec une échéance fixée à la fin du mois de mars 2027.
Toutefois, la décision prévoit des exceptions concernant plusieurs produits de première nécessité ainsi que les médicaments.
L'importation de ces produits au moyen de devises provenant du marché parallèle reste soumise à une autorisation préalable des autorités compétentes.
Ainsi, cette décision permet, pour une période déterminée, le recours à des sources de financement en devises étrangères extérieures aux circuits bancaires officiels, tout en maintenant des restrictions spécifiques pour certaines catégories de produits essentiels.

R I.

WTM LONDRES 2026

Qatar Tourism rejoint la «Pacific Asia Travel Association»

Qatar Tourism a rejoint la Pacific Asia Travel Association (PATA) en tant que membre «destination», renforçant ainsi son engagement au sein du secteur touristique international et créant de nouvelles opportunités de collaboration avec les acteurs du tourisme de la région Asie-Pacifique.
Cette adhésion a été officialisée lors d'une cérémonie de signature qui s'est déroulée au pavillon du Qatar dans le cadre du World Travel Market (WTM) de Londres 2026. L'accord a été signé par M. Omar Al Jaber, directeur des opérations chez Qatar Tourism, et M. Noor Ahmad Hamid, PDG de la PATA, en présence de Son Excellence Saad Al Kharji, président de Qatar Tourism, et de M. Henry Oh, président de la PATA.
Grâce à son adhésion à la PATA, Qatar Tourism aura l'occasion de s'engager auprès du réseau diversifié de l'association, composé de destinations, de compagnies aériennes, d'organisations hôtelières, d'agences de voyage, d'autorités touristiques, d'établissements d'enseignement et d'autres acteurs du secteur. Cela créera des opportunités d'échange de connaissances, de réseautage professionnel, de collaboration en matière de recherche et de participation aux programmes et événements de la PATA, renforçant ainsi les liens du Qatar avec les marchés touristiques de toute la région Asie-Pacifique.
Grâce à un engagement continu auprès des organisations touristiques mondiales et des acteurs du secteur, Qatar Tourism vise à étendre sa portée internationale, à explorer de nouvelles opportunités de collaboration et à renforcer davantage la position du Qatar en tant que destination de choix pour les voyageurs d'affaires et de loisirs.

R I

TUNISIE

Les recettes touristiques et les transferts de la diaspora frôlent les 15 milliards de dinars à fin octobre

En Tunisie, les recettes touristiques et les revenus du travail cumulés ont atteint ensemble près de 15 milliards de dinars au 31 octobre 2026, selon les indicateurs de la Banque centrale de Tunisie (BCT).

Ces deux sources de ressources extérieures continuent d'occuper une place importante dans les entrées de devises du pays. Au 31 octobre 2026, les recettes touristiques cumulées s'élèvent à 7,152 milliards de dinars, tandis que les revenus du travail atteignent 7,675 milliards de dinars, soit un total de 14,827 milliards de dinars pour ces deux postes. Par ailleurs, les réserves en devises se chiffrent à 23,843 milliards de dinars au 2 novembre 2026, représentant l'équivalent de 92 jours d'importation. Selon les données de la BCT arrêtées au 31 octobre 2026, les recettes touristiques cumulées ont atteint 7 152,3 millions de dinars, soit environ 7,15 milliards de dinars.
Ces recettes constituent l'une des principales sources d'entrées de devises liées aux activités de services en Tunisie.
De leur côté, les revenus du travail cumulés, indicateur de la BCT généralement utilisé pour suivre les transferts des Tunisiens résidant à l'étranger, se sont établis à 7 675,2 millions de dinars au 31 octobre 2026.
Ils dépassent ainsi les recettes touristiques de 522,9 millions de dinars.
L'addition des recettes touristiques et des revenus du travail fait ressortir un montant global de 14 827,5 millions de dinars, soit près de 14,83 milliards de dinars à fin octobre 2026.

Des réserves en devises équivalant à 92 jours d'importation

Parallèlement, les indicateurs de la Banque centrale de Tunisie font état de 23 842,6 millions de dinars de réserves en devises au 2 novembre 2026, soit l'équivalent de 92 jours d'importation.
Les recettes touristiques et les revenus du travail participent aux entrées de devises de l'économie tunisienne. Toutefois, leurs montants cumulés ne permettent pas, à eux seuls, de déterminer l'évolution des réserves en devises.
Celle-ci dépend également d'autres flux financiers et commerciaux, notamment des paiements liés aux importations, du service de la dette extérieure et des mouvements de capitaux.
Les deux indicateurs cumulés à fin octobre et le niveau des réserves au 2 novembre correspondent par ailleurs à des dates d'arrêté différentes et ne doivent pas être directement assimilés.
Les recettes touristiques et les revenus du travail restent deux composantes importantes des ressources extérieures de la Tunisie. Leur suivi permet notamment d'apprécier leur contribution aux entrées de devises.
Pour mesurer leur effet sur les équilibres extérieurs du pays, ces données doivent toutefois être examinées conjointement avec l'évolution des importations, des exportations, du financement extérieur et de la balance des paiements.

Agence

INFLATION, CROISSANCE ET FINANCEMENT

Trois défis au cœur des discussions de la 41e session du Comité intergouvernemental d'experts pour l'Afrique du Nord

Réunissant des représentants des pays nord-africains et des experts de l'ONU, cette session tenue à Rabat examine les moyens de renforcer la résilience économique de la région face aux chocs mondiaux et à leurs répercussions.
La lutte contre l'inflation, le ralentissement de la croissance et les difficultés de financement dominent les travaux de la 41e session du Comité intergouvernemental de hauts fonctionnaires et d'experts pour l'Afrique du Nord, ouverte mardi 3 novembre à Rabat, au Maroc. La réunion, qui rassemble des représentants des pays membres et des experts des Nations unies, se poursuit jusqu'au 5 novembre.
Placée sous le thème « Renforcer les mécanismes de résilience économique face aux effets des chocs mondiaux simultanés en Afrique du Nord », cette session vise à examiner les politiques économiques et financières susceptibles d'aider les pays de la région à mieux absorber les crises successives. Les discussions portent notamment sur les moyens de limiter leurs répercussions sur la croissance, l'emploi et le niveau de vie des populations. Elles doivent également déboucher sur des recommandations destinées aux Nations unies.

Des économies sous pression

Nassim Oulmane, directeur du Bureau sous-régional pour l'Afrique du Nord de la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique, a souligné que les économies de la région font face à des difficultés étroitement liées, notamment la hausse de l'inflation et le ralentissement de la croissance. Les trajectoires de reprise restent par ailleurs inégales d'un pays à l'autre, a-t-il relevé, plaidant pour des politiques plus efficaces afin de renforcer la capacité des économies à résister aux crises.
Les conséquences financières et sociales des chocs mondiaux accentuent également les pressions sur les Etats, en particulier en matière de création d'emplois et d'amélioration des conditions de vie. La persistance de ces difficultés risque ainsi de compromettre les efforts des pays nord-africains pour atteindre les Objectifs de développement durable à l'horizon 2030.
Abordant la situation égyptienne, Oulmane a évoqué les progrès réalisés sur la voie de la reprise économique, notamment le recul de l'inflation, dont la baisse devrait se poursuivre l'année prochaine, ainsi que les avancées enregistrées dans les réformes budgétaires et fiscales.
Il a également insisté sur la nécessité de renforcer le rôle des banques centrales, d'accroître la contribution des petites et moyennes entreprises à l'activité économique et de développer des instruments de résilience financière. Parmi les pistes examinées figure la conversion de dettes en projets verts, afin d'alléger les contraintes de financement et de réorienter les ressources vers le développement durable.

Mobiliser les ressources africaines

La souveraineté financière du continent constitue un autre axe majeur des échanges. Les interlocuteurs ont appelé à mobiliser davantage de capitaux nationaux et africains, à mettre en place des plateformes économiques et d'investissement plus intégrées et à renforcer les alliances entre institutions financières du continent.
Ils ont aussi plaidé pour le développement des échanges commerciaux intra-africains et l'élargissement de la coopération économique entre les pays, afin de consolider leur autonomie dans la prise de décision et leur capacité à financer leurs propres besoins de développement.
De son côté, Khaled Hussein, expert au sein du comité économique pour l'Afrique relevant de l'Onu, a souligné l'importance de ces réunions pour favoriser le partage d'expériences et de points de vue entre les représentants des Etats membres et les experts, et dégager des approches communes face aux défis économiques de la région.
Enfin, le secrétaire général de l'Union du Maghreb arabe, Tarek Ben Salem, a appelé à intensifier la coordination régionale et les échanges d'informations et d'expertise entre les pays d'Afrique du Nord, afin de renforcer leur capacité collective à faire face aux chocs extérieurs et aux crises mondiales simultanées.

R I.

ZAMBIE

213 millions $ pour construire la première usine de vaccins contre le choléra

En Afrique australe, la Zambie figure parmi les pays confrontés à une recrudescence du choléra en 2026. Cette situation renforce les enjeux liés à la sécurisation de l'approvisionnement en vaccins et au développement des capacités industrielles dans le secteur pharmaceutique.

Le 2 novembre dernier, la Société zambienne de développement industriel (IDC) a signé un accord de coentreprise avec l'entreprise chinoise Jijia International Medical Technology, active dans les services et les produits médicaux, en vue de créer ZAMVAX Limited, une société chargée de développer un projet d'usine de vaccins contre le choléra. Aux termes de cet accord, l'IDC détiendra 60 % du capital de la nouvelle société, contre 40 % pour Jijia.

Selon les informations publiées le 2 novembre par le média local Lusaka Times, le projet représente un investissement global estimé à 213 millions de dollars, qui sera déployé en plusieurs phases. La première nécessitera environ 24,13 millions de dollars pour établir une unité de remplissage et de conditionnement de vaccins oraux contre le choléra. L'infrastructure sera implantée dans la zone économique spéciale de Lusaka-South.

D'après les responsables du projet, l'installation devrait atteindre une capacité annuelle de 20 millions de doses. La moitié de cette production serait destinée au marché zambien, tandis que l'autre moitié serait orientée vers l'exportation, sous réserve des autorisations réglementaires et de l'accès aux marchés concernés.

Par ailleurs, la signature de l'accord marque également le lancement des travaux préparatoires à la mise en place de l'unité, qui devraient se dérouler au cours des douze prochains mois. Aucune date précise de démarrage de la production commerciale n'a toutefois été annoncée.

À terme, le projet pourrait également être étendu à la production de vaccins pédiatriques et vétérinaires. Ces développements restent toutefois conditionnés à des études de faisabilité, à la mobilisation des financements nécessaires et à l'obtention des autorisations requises.

Cette annonce constitue une nouvelle étape dans une coopération engagée depuis 2024. Le 8 octobre de cette année-là, l'IDC et Jijia avaient déjà signé un protocole d'accord portant sur la construction d'une usine de vaccins contre le choléra, avec un investissement annoncé de 37 millions de dollars pour une première phase et une capacité prévue de 3 millions de doses. Le nouvel accord formalise donc le partenariat et affiche des ambitions industrielles plus élevées.

Le choléra, un défi sanitaire et industriel pour l'Afrique australe

La concrétisation du projet intervient dans un contexte sanitaire préoccupant pour la Zambie. Le pays fait face à une nouvelle flambée de choléra déclarée le 28 juillet 2026. Au 2 novembre, 1 958 cas, dont 303 confirmés, et 40 décès avaient été enregistrés. Sept provinces étaient touchées, selon les données relayées par le réseau britannique NaTHNaC.

L'enjeu dépasse toutefois les frontières zambiennes. L'Afrique australe connaît également une recrudescence de la maladie. Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), cinq pays de la région, dont la Zambie, avaient recensé 4 320 cas et 56 décès entre le 1er janvier et le 15 février 2026, soit plus de sept fois le bilan enregistré sur la même période en 2025. Les inondations, les déplacements de populations et les difficultés d'accès à l'eau potable et à l'assainissement figurent parmi les facteurs ayant contribué à cette aggravation.

Cette situation régionale pourrait également ouvrir des perspectives pour la future usine zambienne. En Zambie, l'Institut national de santé publique (ZNPHI), cité par le média Zambia Monitor le 19 décembre 2025, a par exemple indiqué que 1 788 195 doses de vaccins oraux contre le choléra avaient été administrées dans le pays au cours de l'année. Pour la riposte à l'épidémie de 2026, le ministre zambien de la Santé a annoncé que l'International Coordinating Group (ICG) avait approuvé 782 147 doses, selon une déclaration rapportée par Zambia Monitor.

Au Mozambique, 3,6 millions de doses ont été livrées en février 2026 dans le cadre d'une campagne préventive, selon un communiqué conjoint de Gavi, de l'UNICEF et de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Au Malawi, environ 522 000 doses sont arrivées le 11 février 2026 pour une campagne de vaccination menée du 2 au 6 mars dans quatre districts prioritaires, selon l'OMS.

COTCO

Savannah table toujours sur une issue en 2026 à son arbitrage de plus de 397 millions de dollars

Le groupe britannique Savannah Energy maintient son objectif de voir aboutir, avant fin 2026, les procédures arbitrales engagées concernant ses droits au sein de Cameroon Oil Transportation Company (Cotco), qui exploite la section camerounaise de l'oléoduc Tchad-Cameroun. Dans son actualisation opérationnelle et financière du 30 octobre 2026, l'entreprise réaffirme une échéance déjà annoncée un mois plus tôt, alors que sa filiale Savannah Midstream Investment Limited (SMIL) réclame environ 330 millions de dollars de dommages et intérêts, auxquels s'ajoutent plus de 67 millions de dollars d'intérêts et les frais de procédure.

La demande représente plus de 397 millions de dollars, soit environ 228,6 milliards de FCFA selon la conversion indicative publiée par Investir au Cameroun le 28 septembre 2026. L'arbitrage, engagé devant la Chambre de commerce internationale (CCI), implique cinq défendeurs, dont la Société nationale des hydrocarbures (SNH), l'État tchadien et Cotco. Les montants réclamés ne correspondent toutefois pas à des indemnités accordées. Les documents publics ne permettent pas non plus de déterminer quelle part pourrait, le cas échéant, être mise à la charge de chacun des défendeurs.

Le différend comporte également des demandes financières dirigées contre Savannah. Selon le groupe britannique, la République du Tchad, SHT Overseas Petroleum (Cameroon) Limited, Cotco et certains autres actionnaires ont déposé des demandes reconventionnelles totalisant environ 58,7 millions de dollars, hors intérêts et frais. Savannah conteste leur bien-fondé.

Au Cameroun, le contentieux concerne les droits d'actionnaire, de gouvernance et d'exploitation revendiqués par SMIL au sein de Cotco. Cette entreprise exploite notamment les 903 km de la section camerounaise de l'oléoduc et le terminal maritime Komé-Kribi 1, utilisé pour l'exportation du pétrole tchadien.

Une acquisition de 10 % de Cotco toujours inachevée

Ce différend intervient alors que la SNH attend toujours la finalisation juridique de l'acquisition de 10 % du capital de Cotco auprès de SMIL. L'accord, signé le 19 avril 2023, porte sur 44,9 millions de dollars. La compagnie publique camerounaise a versé cette somme, mais le transfert définitif des actions reste soumis à des conditions juridiques, notamment la modification des statuts de Cotco. Dans ses comptes 2025, la SNH a comptabilisé une dépréciation de 10,765 milliards de FCFA, correspondant à 40 % de sa créance de 26,9 milliards de FCFA liée à l'opération, comme l'a révélé Investir au Cameroun le 24 juillet 2026. Cette dépréciation traduit un risque de non-recouvrement partiel, sans établir une perte définitive.

Savannah continue, de son côté, d'afficher une participation indirecte de 41,06 % dans Cotco. Celle-ci serait ramenée à 31,06 % après la réalisation effective de la cession des 10 % à la SNH. Les documents disponibles ne permettent cependant pas d'assimiler les 330 millions de dollars réclamés dans l'arbitrage au seul blocage de cette transaction.

Au Tchad, des demandes dépassant 990 millions de dollars

Parallèlement au dossier Cotco, Savannah poursuit deux autres arbitrages liés à la nationalisation, en mars 2023, de ses droits dans les champs pétroliers de Doba et de son investissement dans TOTCo, la société exploitant la partie tchadienne de l'oléoduc.

Ses filiales Savannah Chad Inc. (SCI) et SMIL réclament plus de 775 millions de dollars de principal, auxquels s'ajoutent des intérêts estimés à plus de 215 millions de dollars, ainsi que les frais de procédure. En réponse, l'État tchadien a présenté des demandes reconventionnelles d'environ 699,1 millions de dollars, hors intérêts et frais.

Selon Savannah, les autorités tchadiennes ont reconnu le droit de ses filiales à une compensation, mais aucun versement n'avait été effectué au 30 octobre 2026. L'entreprise se dit toujours disposée à négocier une solution amiable.

Le groupe distingue ces procédures d'un autre arbitrage concernant l'accord d'exploitation des champs pétroliers de Doba. Dans cette affaire, des entités désignées par la Société des hydrocarbures du Tchad réclament entre 110,9 et 136,9 millions de dollars à SCI, hors intérêts et frais. Savannah prévoit la conclusion de cette procédure en 2027.

Pour les arbitrages relatifs à Cotco et aux actifs nationalisés au Tchad, l'entreprise continue de retenir le quatrième trimestre 2026 comme horizon de conclusion. Sa communication du 30 octobre ne fait toutefois état d'aucune sentence arbitrale rendue ni d'aucun accord de règlement conclu.

DETTES DES CTD AU CAMEROUN

L'État prévoit des retenues sur les dotations de décentralisation en 2027

Le gouvernement camerounais prévoit de prélever directement sur la Dotation générale de la décentralisation (DGD) de 2027 la part revenant aux collectivités territoriales décentralisées (CTD) dans le remboursement d'anciennes dettes commerciales. Cette disposition figure au point 41 de la lettre-circulaire conjointe du 29 octobre 2026, relative à la préparation des budgets des communes et des régions pour l'exercice 2027, publiée le 4 novembre dans Cameroon Tribune.

La mesure concerne les dettes commerciales validées à l'issue de l'audit des arriérés de l'État et de ses démembrements sur la période 2000-2019. Le mécanisme d'apurement arrêté par le ministère des Finances en août 2024 prévoit une prise en charge de 70 % par l'État et de 30 % par les entités publiques débitrices. Pour les collectivités territoriales concernées, cette dernière part doit faire l'objet d'un prélèvement à la source sur les ressources de la DGD inscrites au titre de 2027.

Selon les résultats de l'audit rendus publics le 16 août 2024, les dettes commerciales validées à la charge des collectivités atteignaient 14,67 milliards de FCFA. L'application de la clé de répartition de 70 % pour l'État et de 30 % pour les entités débitrices correspondait, sur ce stock initial, à une contribution théorique de 10,27 milliards de FCFA pour l'État et de 4,40 milliards pour les collectivités.

Ces montants ne permettent cependant pas de déterminer les sommes qui seront effectivement prélevées en 2027. La nouvelle lettre-circulaire ne précise ni les remboursements déjà effectués depuis 2024 ni le solde de la dette commerciale restant à recouvrer auprès des collectivités.

Le calendrier initial prévoyait l'apurement des dettes commerciales auditées sur trois exercices, de 2024 à 2026. La mention de prélèvements dans la préparation budgétaire de 2027 pose donc la question de l'état d'avancement de cette opération, sans permettre à elle seule de conclure à un retard dans son exécution.

Parallèlement, les ministres des Finances et de la Décentralisation demandent aux collectivités de budgétiser au moins 30 % du volume global de leurs arriérés et dettes en 2027. Cette exigence, déjà formulée pour l'exercice 2026, vise un périmètre plus large que les seules dettes commerciales auditées. Le document ne précise pas comment les deux dispositifs seront articulés dans les budgets des collectivités concernées.

R I.

POINT-MARCHÉS

L'Europe boursière tient bon après les midterms

Plus de 90 minutes après l'ouverture de la séance ce mercredi, les marchés actions européens rebondissent à la suite des premiers résultats des élections de mi-mandat aux Etats-Unis. Le CAC 40 gagne 0,89% et se maintient au-dessus de la barre des 8 000 points : 8 091,62. De son côté, Londres, Francfort et Amsterdam progressent respectivement de 0,59%, 0,41% et 0,66%.

Cette progression observée en début de séance contraste nettement avec l'incertitude politique outre-Atlantique, où les rapports de force viennent d'être redéfinis.

Elections de mi-mandat : un vote sanction contre Donald Trump

La nuit dernière, le verdict est tombé au pays de l'Oncle Sam lors des élections de mi-mandat. Le Parti démocrate a remporté le contrôle du Sénat ainsi que la majorité à la Chambre des représentants alors que le dépouillement se poursuit. Deux ans après son retour à la Maison-Blanche, Donald Trump et son camp républicain subissent un sérieux revers politique.
Ce scrutin apparaît nettement comme un vote de sanction contre la politique menée par l'administration républicaine depuis janvier 2025. L'économie a largement pesé dans les urnes. Malgré les promesses de l'actuel président américain, de nombreux ménages continuent de subir un coût de la vie élevé, tandis que la guerre avec l'Iran alimente les tensions sur les prix de l'énergie. Les Américains tiennent le président républicain pour principal responsable de la hausse de l'inflation.
A Wall Street, les marchés financiers ont rapidement réagi à cette vague démocrate. Les contrats à terme sur les indices de Wall Street ont reculé, mais les pertes initiales se sont réduites. Pour Michael Strobaek, Global Chief Investment Officer de la banque Lombard Odier, cette situation de blocage institutionnel est même une bonne nouvelle : "La cohabitation politique à Washington est généralement favorable aux marchés actions. Ces derniers apprécient l'existence de contre-pouvoirs institutionnels, et c'est précisément la configuration qui prévaudra au cours des deux prochaines années".

Moyen-Orient : regain de tensions dans le détroit d'Ormuz

Au-delà de ces élections outre-Atlantique, les salles de marché gardent un oeil attentif sur le Moyen-Orient, où les combats ne faiblissent pas après huit mois de conflit ouvert entre les Etats-Unis et l'Iran.
Les Gardiens de la Révolution, l'armée idéologique de la République islamique d'Iran, ont affirmé ce mercredi que quatre nouveaux pétroliers avaient été détruits après avoir percuté des mines dans le détroit d'Ormuz, voie stratégique au coeur du conflit entre Téhéran et Washington.
Sur le front diplomatique, Donald Trump a tenté de minimiser les spéculations sur une reprise imminente des bombardements américains une fois le scrutin passé. "Il semble que nous obtenions tout ce que nous voulons", a déclaré le POTUS dans un entretien accordé hier au Financial Times (FT). Interrogé sur les allusions claires du premier ministre israélien, Benyamin Netanyahou, à une offensive plus tard dans la semaine, le chef d'Etat américain a tempéré: "Je suis prêt, nous sommes prêts. Nous sommes parés et armés si nous devons y aller, mais il se peut qu'il n'y ait aucune raison de le faire."
En dépit de ce climat géopolitique toujours délétère, les cours du pétrole sont orientés à la baisse. Après 10h30, le prix du Brent recule de 1,59% à 102,61 dollars. Le WTI américain perd 1,56% à 95,31 USD.
Hormis ces tensions géopolitiques incessantes, l'attention des investisseurs reste portée sur la nouvelle salve de résultats en Europe.

Viridien et M6 se distinguent au SBF 120

A Paris, Viridien occupe la seconde place du SBF 120, bondissant de près de 10%. Le marché salue le desendettement continu au 3e trimestre du fournisseur de services et de produits géophysiques destinées aux compagnies pétrolières et gazières ainsi que le maintien de son objectif annuel de cash-flow net pour 2026 : 100 millions de dollars
Sur cette période de trois mois, la dette nette a reculé de 18% sur un an à 656 millions de dollars. La génération de trésorerie disponible a atteint 35 millions de dollars, contre 53 millions de dollars au 3e trimestre 2025.
Au sein de ce même indice, M6 (10,28%) enregistre la plus forte progression grâce à un solide 3e trimestre. Le groupe audiovisuel a affiché une hausse de 9,4% de son chiffre d'affaires, à 294,5 MEUR, soutenu par la bonne tenue de ses audiences et le dynamisme de ses activités publicitaires et numériques. Le résultat opérationnel courant a progressé de 4,2%, à 39 millions d'euros, soit une marge de 13,3%
De son côté, Icape (0,61%) progresse légèrement, porté par sa croissance des revenus au 3e trimestre : 36,4% à 68,7 MEUR (34,2% en organique à change constant) en comparaison annuelle. Le fabricant de circuits imprimés et de pièces techniques sur mesure signe ainsi son 3e trimestre consécutif d'accélération de la croissance.
A Francfort, Zalando gagne près de 3%. Le géant allemand du commerce de mode en ligne a publié hier des résultats trimestriels contrastés. D'un côté, le chiffre d'affaires progresse de 5,1% sur un an, à 3,17 MdsEUR, dépassant de plusieurs dizaines de millions d'euros le consensus. En revanche, la marge brute recule de 0,9 point de pourcentage, à 38,7%, contre 39,9% attendus. Cette contraction s'explique notamment par les réductions de prix consenties pour écouler certains stocks, particulièrement dans les chaussures de sport.
BMW est une des autres valeurs allemandes en hausse. Celle-ci gagne environ 2% alors que le constructeur de voitures de haut de gamme a revu à la baisse ses perspectives de rentabilité pour la deuxième fois en cinq mois, en raison de charges exceptionnelles liées à l'accélération de son programme de restructuration. Il anticipe désormais une marge opérationnelle (EBIT) comprise entre -0,5% et 0,5% pour sa division automobile en 2026, contre une prévision précédente de 1% à 3%. Il a également abaissé ses prévisions de livraisons annuelles, tablant désormais sur une contraction comprise entre 5% et 9,9%.
Ahold Delhaize gagne plus de 4% à Amsterdam en dépit d'un abaissement de ses objectifs annuels en raison de la cyberattaque qui a affecté ses activités le mois dernier. Le spécialiste de la grande distribution annonce aussi un programme de rachat d'actions de 1 MdEUR, qui débutera début 2027.

Zone euro : le PMI composite repart à la baisse en octobre

Par ailleurs, les investisseurs ont pris connaissance de données économiques sur l'activité du secteur privé.
A 51,7 contre 53,1 en septembre, l'indice PMI composite S&P Global de l'activité globale en zone euro s'est replié pour la première fois depuis mai dernier. Il signale la plus faible croissance du secteur privé dans cette région depuis quatre mois. Bien qu'il se maintienne en zone d'expansion (au-dessus des 50 points) pour un quatrième mois consécutif, l'indice confirme un net essoufflement de la dynamique.
La hausse du volume global des nouvelles affaires a ralenti, affichant un rythme proche de la stagnation, la demande pâtissant d'une inflation des prix facturés historiquement élevée. Parallèlement, les tensions sur les coûts se sont intensifiées, l'inflation des prix payés ayant ainsi affiché son taux le plus élevé depuis mai dernier.

R I.

COTATION COMMERCIALE D'OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN

BANK OF ALGERIA

COTATION COMMERCIALE D'OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN

Cours du : 04 Novembre 2026
Valeur : 06 Novembre 2026

BASE	DEVISES		COURS ACHAT	COURS VENTE
1	USD	US DOLLAR	135.9032	135.9182
1	EUR	EURO	152.0485	152.0925
1	GBP	POUND STERLING	182.3714	182.4161
100	JPY	JAPANESE YEN	85.8734	85.8991
1	CNY	CHINESE YUAN	20.3728	20.3772
1	CHF	SWISS FRANC	165.8165	165.8955
1	CAD	CANADIAN DOLLAR	97.1917	97.2233
1	DKK	DANISH KRONE	20.3445	20.3519
1	SEK	SWEDISH KRONA	13.8605	13.8691
1	NOK	NORWEGIAN KRONE	14.6443	14.6648
1	AED	UAE DIRHAM	36.9986	37.0057
1	SAR	SAUDI RIYAL	36.2071	36.2130
1	KWD	KUWAITI DINAR	441.1009	441.2929
1	TND	TUNISIAN DINAR	45.2581	45.7129
1	MAD	MOROCCAN DIRHAM	13.8582	13.8597
1	LYD	LIBYAN DINAR	21.1246	21.2329
1	MRU	MAURITANIAN OUGUIYA	3.3925	3.4031
1	SDR	SPEC. DRA. RIGHTS	184.0605	184.0605

ASIE

Les bourses chutent de 2,3%

Les marchés boursiers asiatiques ont subi une forte pression après que la victoire initiale du Parti démocrate lors des élections de mi-mandat aux États-Unis (US) a suscité des inquiétudes quant au resserrement potentiel de la régulation de l'industrie de l'intelligence artificielle (IA).
L'indice MSCI Asia Pacific a chuté de 2,3% pour atteindre son plus bas niveau en plus de six mois, citant Bloomberg.
Le secteur technologique a été le principal moteur de la faiblesse boursière dans la région.
L'indice KOSPI de la Corée du Sud a inversé sa tendance et a chuté de 4%, après avoir précédemment gagné 3,2%.
À lire aussi: Les paris sur les élections américaines atteignent 1,48 milliard de dollars US, le marché des prédictions mis à l'épreuve
Les bourses de Taiwan et du Japon ont également reculé. Pendant ce temps, l'indice de référence de Singapour était sur le point d'entrer dans une phase de correction.
Les investisseurs estiment qu'une victoire significative du Parti démocrate pourrait entraîner un contrôle réglementaire plus strict, en particulier pour les entreprises d'IA.
Ces inquiétudes ont ajouté de la pression sur les actions asiatiques, déjà assombries par des questions sur la capacité des entreprises technologiques à générer des bénéfices à partir d'investissements de milliards de dollars dans l'IA.
« La perspective d'un renforcement du contrôle démocrate au Congrès ajoute une nouvelle couche d'incertitude aux marchés asiatiques », a déclaré Dilin Wu, stratège chez Pepperstone Group Ltd.
Il estime que la politique de régulation de l'IA, les restrictions sur les exportations de puces et la politique énergétique pour les centres de données pourraient être affectées par les résultats de ces élections. Les contrats à terme sur actions américaines ont également reculé alors que le Parti démocrate montrait un élan pour remporter la majorité au Congrès.
Cette situation se produit deux ans après que le président Donald Trump a conduit le Parti républicain au pouvoir à Washington.
Homin Lee, stratégiste macro senior chez Lombard Odier, a déclaré qu'une victoire significative du Parti démocrate accélérerait l'ajustement de la position des investisseurs face à la possibilité d'une impasse politique pendant le reste du mandat de Trump.
« Ces turbulences auront probablement un impact limité sur la direction du marché boursier à moyen terme », a-t-il ajouté.
Au milieu de la pression sur les valeurs technologiques, les résultats des élections américaines ont également apporté un sentiment positif à d'autres secteurs.
Les actions des entreprises d'énergie solaire en Corée du Sud se sont même renforcées.
Cette performance a été motivée par l'idée qu'une force accrue du Parti démocrate pourrait soutenir les politiques d'énergie renouvelable aux États-Unis. (DK)

R I.

BANGLADESH

En grève depuis plusieurs jours, les ouvriers du textile obtiennent une hausse de leur salaire minimum

Depuis samedi, des milliers de salariés de ce secteur, vital pour l'économie du pays, manifestent tous les jours dans la capitale Dacca pour exiger une hausse de leurs rémunérations, sur fond de forte inflation et de hausse mondiale des prix de l'énergie.

Le salaire minimum des ouvriers de l'industrie textile du Bangladesh, agité par un vaste mouvement social, sera augmenté à partir de janvier, a annoncé mercredi le comité ad hoc mis en place par le gouvernement. Depuis samedi, des milliers de salariés de ce secteur, vital pour l'économie du pays, manifestent tous les jours dans la capitale Dacca pour exiger une hausse de leurs rémunérations, sur fond de forte inflation et de hausse mondiale des prix de l'énergie.
À l'issue d'une réunion mercredi, le comité composé de représentants des salariés et de l'industrie a annoncé qu'il s'était mis d'accord sur le principe d'une hausse du salaire minimum, dont le montant sera fixé en décembre et qui entrera en vigueur dès le mois suivant. «Nous compléterons notre travail en décembre de façon à ce que les ouvriers puissent recevoir leur salaire révisé en janvier», a déclaré devant la presse ABM Shamsuddin, de l'Association des producteurs et exportateurs de textile du Bangladesh (BGMEA). «Nous sommes d'accord sur ce point», a confirmé dans la foulée un représentant des salariés, Babul Akter.
Les salariés exigent une augmentation de 140 % de leur salaire minimum mensuel, de 12.500 takas en moyenne aujourd'hui (90 euros) à 33.000 takas (220 euros) pour compenser la hausse du coût de la vie. «Je n'ai pas d'argent de côté (...) je n'ai donc pas les moyens de me payer du poisson ou de la viande régulièrement», déplorait mardi auprès de l'AFP une ouvrière du district de Gazipur, Amena, dont l'usine fabrique des vêtements pour des marques étrangères. «Ce n'est plus possible de vivre comme ça, mais je n'ai pas le choix», avait-elle ajouté, «les usines textiles sont notre seule solution à disposition».
Deuxième exportateur mondial de vêtements, le Bangladesh emploie 4 millions d'ouvriers dans quelque 4000 usines textiles et en tire plus de 80 % de ses revenus en devises étrangères. Pour la cinquième journée consécutive, des incidents ont opposé dans la matinée les grévistes et les forces de l'ordre dans les rues de plusieurs districts de la capitale Dacca, sièges d'importantes usines du secteur.

R I.

MALAISIE

Google annonce un investissement de 15 milliards de dollars dans des centres de données

Google a annoncé mercredi son intention d'investir 15 milliards de dollars en Malaisie au cours des deux prochaines années pour construire des centres de données et d'autres infrastructures numériques, dans un contexte d'explosion de la demande en services d'intelligence artificielle (IA). «La Malaisie est l'une des économies numériques les plus dynamiques d'Asie du Sud-Est, portée par un taux de pénétration d'Internet de 99 % et une adoption rapide de l'IA par les organismes gouvernementaux, les entreprises et les consommateurs», a déclaré le géant technologique américain dans un communiqué.
L'entreprise a précisé que cet investissement de 15 milliards de dollars serait réalisé «au cours des deux prochaines années (2027 à 2028)», s'inscrivant dans le prolongement d'un investissement de 2 milliards de dollars annoncé en 2024. Le géant américain de la technologie a précisé que ses complexes de centres de données, implantés dans des zones industrielles, seraient «économes en énergie», tout en s'engageant à «renforcer la sécurité hydrique locale et à ajouter plus d'un gigawatt de capacité d'énergie propre» au réseau national malaisien. «Une fois opérationnelles, ces installations devraient soutenir plus de 9.000 emplois locaux par an, avec des salaires supérieurs de 45 % en moyenne au salaire médian national», a mentionné Google.
La Malaisie concentre plus de la moitié de la capacité des centres de données en cours de construction parmi les pays d'Asie du Sud-Est, incluant l'Indonésie, la Thaïlande, les Philippines et le Vietnam, selon le cabinet d'études de marché DC Byte. Le Fonds monétaire international (FMI) prévoit que la croissance de la Malaisie progressera à un rythme de 4,7 % en 2026, stimulée en partie par l'activité liée aux centres de données.
Toutefois, d'ici 2035, les centres de données devraient absorber un tiers de la consommation totale d'énergie de la Malaisie, a déclaré le vice-Premier ministre malaisien devant le Parlement en juillet. Le gouvernement avait alors indiqué qu'il n'approuverait les projets de centres de données qu'après s'être assuré de capacités suffisantes en approvisionnement en énergie et en eau.

Agence

ENQUÊTE

58 % des travailleurs russes s'attendent à une augmentation de salaire en 2027

D'après les experts interrogés, la hausse des coûts et le ralentissement économique limiteront la capacité des entreprises à accorder de nouvelles augmentations générales.
Selon le quotidien Izvestia, qui cite une enquête SuperJob menée auprès de 1 600 travailleurs dans 383 villes russes, 58 % des salariés russes anticipent une augmentation ou une indexation de leur salaire en 2027, soit le pourcentage le plus élevé de ces six dernières années (contre 36 % en 2020). Ces chiffres sont particulièrement élevés chez les moins de 35 ans (65 %) et les salariés percevant un salaire mensuel compris entre 100 000 et 150 000 roubles (64 %).
D'après les données recueillies par hh.ru, plus de 54 % des entreprises ont déjà augmenté les salaires en 2026, et 20 % supplémentaires prévoient de le faire d'ici décembre, avec des hausses moyennes de 10 %. Cependant, le ministère du Développement économique a revu à la baisse ses prévisions de croissance des salaires réels pour 2027, les ramenant de 2,5 % à 1,8 %. Selon les experts interrogés, la hausse des coûts et le ralentissement économique limiteront la capacité des entreprises à accorder de nouvelles augmentations généralisées. Dans le secteur public, des augmentations de 8 % sont prévues à compter du 1er janvier 2027 pour certaines catégories de salariés.

R I.

FRANCE

Fort recul de l'activité du secteur privé en octobre (PMI)

L'activité s'est contractée dans le secteur des services en France en octobre, reflétant une forte détérioration de la demande et une baisse des nouvelles affaires sur fond de craintes quant à la situation politique, selon l'indice PMI composite publié mercredi par S&P Global. «Bien qu'aguerries au climat d'instabilité politique, les entreprises françaises s'inquiètent du fort degré d'incertitude engendré par l'approche des élections présidentielles de 2027», résume Joe Hayes, économiste de S&P Global, cité dans le communiqué.
L'indice de l'activité du secteur privé s'est établi à 46,2 en octobre, contre 51,1 en septembre. Il s'agit d'une baisse marquée, la plus importante depuis le mois de mai, relève S&P Global. Un indice supérieur à 50 signale au contraire une hausse de l'activité. L'enquête s'appuie sur les données issues d'un panel de quelque 400 entreprises du secteur des services. Ces dernières rapportent des incertitudes concernant la situation politique, le climat géopolitique, et la crise énergétique, qui pèsent sur la confiance des entreprises, détaille l'agence. Cela s'accompagne d'un affaiblissement de la demande et d'une «frilosité des clients» qui s'illustre par de nombreux reports de décision, d'après les chefs d'entreprises interrogés.
L'emploi recule également pour un sixième mois consécutif, une «tendance fréquemment attribuée à des restructurations, à des départs en retraite ainsi qu'au non renouvellement de contrats à durée déterminée», indique S&P Global. Pour la première fois depuis avril 2020, une majorité de répondants (soit près de 30% d'entre-eux) s'attend à une baisse de leur activité dans les 12 prochains mois. Les tensions sur les prix restent en outre élevées dans le secteur des services, selon l'enquête.

R I.

ALLEMAGNE

L'indice Ifo du climat des affaires dans le secteur automobile chute à -4,1 points en octobre

L'accord conclu entre la France et l'Allemagne sur une stratégie commune pour l'industrie automobile a probablement contribué au redressement de cet indicateur.
L'indice Ifo de confiance des entreprises du secteur automobile allemand s'est nettement amélioré en octobre, passant de -33,2 points en septembre à -4,1 points. C'est ce que révèlent les données publiées par l'Institut allemand de recherche économique (Ifo), qui suggèrent que l'accord franco-allemand sur une stratégie commune pour l'industrie automobile a probablement contribué à ce redressement.
« Toutefois, il n'y a pas lieu de crier victoire dans le secteur automobile, car les fortes fluctuations mensuelles du climat des affaires témoignent d'une très grande incertitude au sein de l'industrie », a déclaré Anita Woelfl, experte du secteur automobile à l'Institut Ifo d'économie. Selon l'économiste, « cet accord donne un peu de répit à l'industrie automobile, mais il ne résout pas son principal défi : reconquérir sa position de leader dans la course technologique. »
Agence

SUÈDE

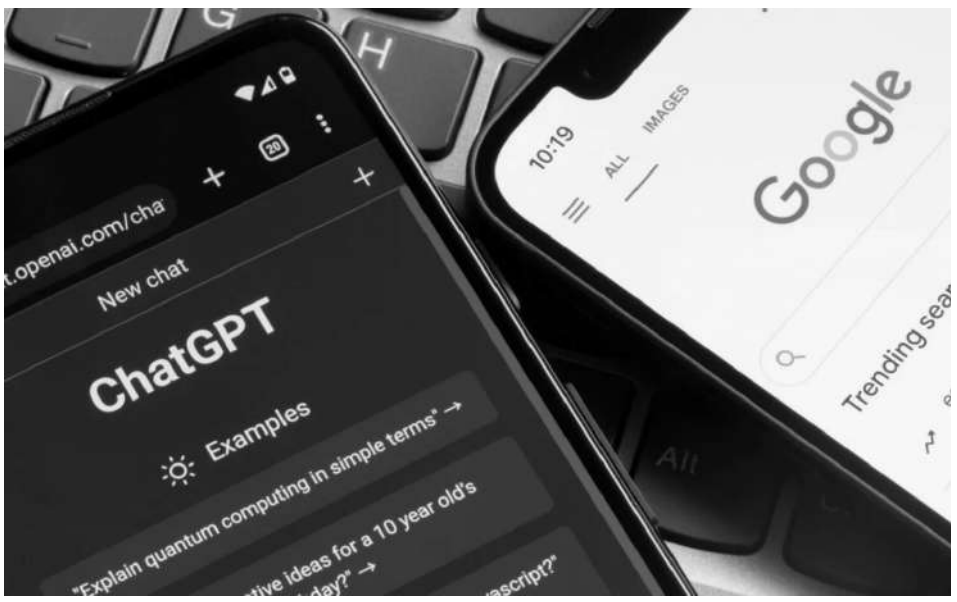
La banque centrale relève son taux directeur d'un quart de point, à 2%

La banque centrale de Suède a relevé mercredi son principal taux d'intérêt d'un quart de point, à 2 %, dans le but de combattre l'inflation, et a indiqué que de nouvelles hausses étaient probables.
«Une activité économique plus vigoureuse, combinée à des augmentations de coûts dues à des perturbations de l'offre, signifie que l'inflation devrait continuer à progresser à l'avenir... Si les perspectives d'inflation et d'activité économique se confirment, il est probable que le taux directeur sera relevé davantage au cours de l'année à venir», a déclaré la Riksbank dans un communiqué.

ChatGPT atteint déjà 20 % du volume de recherche de Google, selon OpenAI

OpenAI est formel : ChatGPT traite désormais l'équivalent de 20 % des requêtes de Google. Un chiffre impressionnant qui mérite toutefois d'être tempéré.

Pas de repos pour les braves ! OpenAI vient d'ouvrir ses portes à Bouygues Telecom et permet désormais aux utilisateurs de se renseigner sur les offres de l'opérateur au sein de ChatGPT. Dans le même temps, la firme a annoncé la fermeture prochaine de l'application de bureau ChatGPT Classic. Le prochain gros chantier ? Concurrencer Google sur son terrain de prédilection.



ChatGPT à l'assaut de Google avec 20 % de son volume de recherche

Adam Fry, responsable produit grand public chez OpenAI, a lâché une véritable bombe lors d'un récent évènement presse : le volume de requêtes sur ChatGPT représenterait aujourd'hui « un cinquième » de celui de Google. Le chiffre impressionne d'autant plus que la recherche n'est accessible via le chatbot que depuis 2 ans. À titre de comparaison, Bing, dont le lancement date tout de même de 2009, plafonnait autour de 3 % de parts de marché en 2023.
Face à ce qu'il perçoit comme une menace extrêmement sérieuse, Google a pris les devants : le géant de Mountain View distribue de moins en moins de clics aux sites tiers et mise de plus en plus sur les outils génératifs, le mode IA et AI Overviews en tête.
Mais ces efforts coûtent cher et le retour sur investissement est, pour l'instant, plutôt faible : en répondant directement aux questions de l'utilisateur, l'IA limite, en effet, le recours au moteur de recherche et l'exposition aux liens sponsorisés.

Un chiffre à prendre avec des pincettes

Prenons le temps de lire entre les lignes. Pour OpenAI, une recherche, c'est avant tout une question qui envoie ChatGPT fouiller le web. Comme l'explique Adam Fry, « chaque fois que vous posez une question et que vous effectuez une recherche sur le Web, il s'agit d'une recherche. ». Du côté de Google, en revanche, la méthodologie utilisée pour calculer le volume de recherche n'a pas été précisée. Difficile, dans ces conditions, de faire une comparaison pertinente.
Au delà de cette course aux volumes, l'enjeu est, on le devine, majoritairement économique. En pleine préparation de son entrée en Bourse, OpenAI cherche plus que jamais à améliorer sa rentabilité. La firme mise d'ailleurs depuis peu sur la pub pour booster son chiffre d'affaires. Contre toute attente, ces annonces ne semblent pas avoir fait fuir les utilisateurs : « les publicités nous ont peut-être montré que nous pourrions aller encore plus loin, en réalité », explique Adam Fry.
Cette stratégie sera-t-elle suffisante pour damer le pion à Google ? Rien n'est moins sûr : avec son avance confortable et des années d'expérience, le géant a encore de la marge.

Après News Corp, le New York Times et trois autres journaux poursuivent Brave pour scraping

Le New York Times et trois autres quotidiens américains poursuivent Brave en justice. Ils lui reprochent de copier leurs articles et d'en vendre l'accès à des entreprises d'IA.
Deux plaintes ont été déposées lundi 2 novembre devant un tribunal fédéral de Manhattan : l'une par le New York Times, l'autre par les éditeurs du New York Daily News, du Chicago Tribune et de l'Orlando Sentinel. Toutes deux ciblent l'index de recherche de Brave et les données qu'il fournit aux développeurs d'IA.



Un robot sans nom et un index revendu aux IA

Selon les plaintes, cet index compte plus de 30 milliards de pages web et alimente Brave Search. Brave l'aurait rempli avec un crawler dont il n'a jamais donné le nom. Or un site ne peut bloquer un robot que s'il connaît son nom : les éditeurs ne peuvent donc pas l'écarter. Brave revend ensuite l'accès à cet index via une API, c'est-à-dire une interface qui permet à un logiciel de l'interroger directement.
Les deux plaintes citent cinq clients : Anthropic, Perplexity, Mistral, xAI et Cohere. Parmi les usages de son API, Brave évoque l'entraînement des modèles et le « grounding », c'est-à-dire l'appui de leurs réponses sur des sources web. Les trois quotidiens relèvent aussi un billet de blog selon lequel Anthropic a utilisé cette API pour entraîner Claude 2.
Ask Brave, la réponse par IA de Brave Search, reprendrait des passages mot pour mot et résumerait les articles en détail, selon les trois quotidiens. Les plaintes visent aussi le réglage « Paywall blocker », qui permettrait de lire du contenu d'abonnés sans compte, et le blocage par défaut des publicités des éditeurs, alors que Brave vend les siennes.

Les trois plaignants avancent plusieurs motifs :

- violation du droit d'auteur sous trois formes (directe, par contribution et par responsabilité indirecte),
- contournement de protections techniques au titre du DMCA, une loi américaine sur le droit d'auteur, et
- enrichissement sans cause en droit new-yorkais.

Selon MLex, le Times invoque lui aussi le droit d'auteur et le DMCA. Tous réclament des dommages et intérêts et une injonction. Les trois titres demandent en plus la restitution des profits et un procès devant jury, et estiment que plus de deux millions d'articles sont concernés. Ils s'appuient sur une étude selon laquelle les robots d'IA génèrent 95,7 % de visites en moins vers les sites des éditeurs que la recherche Google classique. Le Times assure avoir demandé plusieurs fois à Brave d'arrêter, sans effet. Brave n'avait pas répondu aux demandes de commentaire.
Brave avait assigné News Corp en mars 2025 pour faire reconnaître l'indexation comme un usage équitable (fair use), avant une contre-plainte du groupe le 21 juillet. Brave explique que son API n'accorde aucun droit sur les contenus tiers. C'est donc au client de vérifier que son accès respecte le droit d'auteur. À ce stade, seul Brave est poursuivi, pas ses clients.

Des pirates détournent un système d'alerte et annoncent une attaque nucléaire

Les 1er et 2 novembre, des utilisateurs ukrainiens puis russes ont reçu sur leur téléphone des alertes annonçant des frappes nucléaires. Les deux pays ont écarté ces messages, sans désigner de responsable.
Air Alert, l'application qui prévient des millions d'Ukrainiens en cas de frappe, a été piratée dimanche soir. Quelques heures plus tard, c'est l'application du ministère russe des Situations d'urgence qui était visée à son tour.

Du push d'Air Alert aux chaînes Max : le trajet des fausses alertes

Côté ukrainien, les utilisateurs d'Air Alert ont reçu des avertissements de risques radiologiques et chimiques, ainsi que d'affrontements dans les rues de Kyiv. L'un des messages, rédigé en russe, disait en substance : "Salut ! Il va y avoir une alerte nucléaire sur toute l'Ukraine. Pas d'inquiétude, l'Oreshnik est en route." L'Oreshnik est un missile balistique hypersonique russe. L'armée de l'air ukrainienne a démenti ces alertes et dénoncé une ingérence hostile. Le Centre de lutte contre la désinformation a demandé de ne pas cliquer sur des liens tiers et de ne pas relayer d'informations non vérifiées. L'application a été temporairement coupée, le temps de rétablir le service.
En Russie, les notifications sont arrivées dans les premières heures de lundi 2 novembre. Elles annonçaient que des ogives nucléaires avaient été lancées vers toutes les régions du pays, transportées par des systèmes P1-SUN. Ce sont des drones intercepteurs de conception ukrainienne, pilotés à distance grâce à une caméra embarquée (on parle de drones FPV). L'entreprise Sky-Fall les a développés pour abattre des drones de type Shahed et des missiles de croisière. Les utilisateurs devaient stocker trois semaines de nourriture et se réfugier dans des sous-sols. Le ministère a évoqué une attaque massive contre son application.
Les fausses alertes ne se sont pas limitées à l'application. Elles se sont aussi affichées sur des chaînes régionales du ministère sur Max, la messagerie soutenue par l'État russe, à Saint-Pétersbourg, dans la région de Moscou et dans plusieurs autres régions, dont Belgorod, Nijni Novgorod, Sverdlovsk et Tioumen. Un message similaire est apparu sur la chaîne Telegram du quartier général opérationnel de Belgorod. Rappelons que Moscou cherche à orienter sa population vers MAX, une messagerie nationale sans aucun chiffrement des communications. Cette fois, la fausse alerte est passée par un canal officiel de ce service.
Le ministère russe parle d'une vulnérabilité (une faille exploitable par un tiers) dans son application mobile et dit travailler à la corriger. Il assure que la situation est sous contrôle et invite à ne se fier qu'aux sources officielles. Reste la question de l'auteur : l'Armée de l'air ukrainienne n'a nommé personne. Futurism y voit la piste d'un acteur extérieur au conflit, puisque les deux camps sont touchés, tout en admettant que rien n'est exclu.

SUR LE SEUL MOIS D'OCTOBRE

BYD a vendu deux fois plus d'électriques que Tesla

Avec plus de 305 000 voitures 100 % électriques vendues en octobre 2026, BYD vient encore de passer un nouveau cap. Le constructeur chinois enchaîne les records et voit ses exportations doubler en un an. Pourtant, derrière cette progression spectaculaire, ses ventes reculent toujours sur son marché national et son bilan depuis janvier reste inférieur à celui de 2025. Une situation qui explique pourquoi le géant de Shenzhen mise autant sur l'Europe et les marchés étrangers.



Si on prend 5 minutes le temps de mettre le nez dans les chiffres il est clair que le constat est assez marquant. Alors que plusieurs constructeurs automobiles doivent composer avec une demande électrique inégale selon les marchés, BYD vient de réaliser son meilleur mois dans cette motorisation. En octobre 2026, le groupe chinois a vendu plus de 305 743 voitures entièrement électriques, soit une progression de 37,4 % par rapport à octobre 2025. C'est la première fois qu'il dépasse le seuil des 300 000 unités sur un seul mois, et son troisième record mensuel consécutif.

Au total, BYD a écoulé 490 168 véhicules électriques et hybrides rechargeables dans le monde en octobre, soit une hausse d'environ 11 % sur un an. Ce chiffre englobe les quatre marques du groupe, BYD, Denza, Fangchengbao et Yangwang, ainsi que les véhicules utilitaires et commerciaux. Il s'agit de son meilleur résultat mensuel depuis décembre 2024.

Mais cette croissance masque une évolution importante : les voitures électriques prennent une place croissante dans les ventes du constructeur, tandis que les hybrides rechargeables perdent du terrain. Surtout, la progression de BYD repose désormais beaucoup plus sur les marchés étrangers que sur la Chine.

Plus de 305 000 électriques en un mois : BYD accélère, les hybrides rechargeables reculent

Les voitures entièrement électriques représentent désormais plus de six ventes sur dix chez BYD, une évolution importante pour un constructeur qui a longtemps misé autant sur les hybrides rechargeables que sur les modèles fonctionnant exclusivement sur batterie. En octobre, les hybrides rechargeables ont reculé de 17,2 % sur un an, avec un peu plus de 177 000 exemplaires vendus. À l'inverse, les électriques ont progressé de plus d'un tiers. Le groupe s'appuie toujours sur les deux technologies, mais la demande évolue clairement en faveur du 100 % électrique dans ses ventes mondiales.

Pour mesurer l'ampleur de ce résultat, on peut le comparer à celui de Tesla. Le constructeur américain a livré environ 486 500 voitures électriques sur l'ensemble du troisième trimestre 2026, soit une moyenne de 162 000 par mois. En octobre, BYD a donc vendu presque deux fois ce volume mensuel moyen, même si la comparaison ne porte pas vraiment sur la même période. Il ne faut pas non plus oublier que BYD rassemble plusieurs marques. La marque principale concentre l'essentiel des ventes, mais le groupe possède également Denza, positionnée sur le haut de gamme, Fangchengbao, spécialisée notamment dans les SUV, et Yangwang, qui propose des modèles de prestige.



Néanmoins, en dépit de ce mois d'octobre particulièrement favorable, BYD reste légèrement en retard sur son bilan de 2025. Depuis janvier, le groupe a vendu environ 3,62 millions de véhicules électriques et hybrides rechargeables, soit 2,2 % de moins que sur les dix premiers mois de l'année précédente. Les records récents ne suffisent donc pas encore à effacer le ralentissement observé plus tôt dans l'année.

En Chine, BYD recule de 10,6 % : les exportations deviennent essentielles

Le changement le plus marquant concerne la répartition géographique des ventes. En octobre, BYD a commercialisé 319 974 véhicules en Chine, soit un recul de 10,6 % sur un an. La concurrence particulièrement intense entre les marques chinoises pèse sur ses résultats nationaux. De nombreux constructeurs locaux multiplient les lancements de modèles électriques et hybrides rechargeables, dans un environnement où les prix constituent un facteur de concurrence majeur.

À l'étranger, la situation est très différente. BYD a exporté 170 194 véhicules en octobre, soit 102,8 % de plus qu'en octobre 2025. Désormais les exportations représentent ainsi près de 35 % de son activité mensuelle, une proportion qui illustre l'importance croissante des marchés internationaux.

En effet, depuis le début de l'année, BYD a expédié 1 513 154 véhicules hors de Chine, un chiffre en hausse de 93,75 % sur un an. C'est cette progression qui lui permet de compenser une partie des difficultés rencontrées sur son marché domestique. Mais le groupe affiche une ambition encore plus élevée : approcher les deux millions d'exportations sur l'ensemble de 2026. Pour y parvenir, il lui reste près de 487 000 véhicules à expédier en novembre et décembre, soit environ 243 400 unités par mois !

Mais il y a un problème avec cet objectif exigeant : les exportations diminuent depuis leur sommet d'août. Elles sont en effet passées de 189 466 véhicules en août à 180 700 en septembre, puis à 170 194 en octobre.

Pourquoi l'Europe est devenue un marché stratégique pour BYD

Dans cette stratégie internationale, l'Europe occupe une place importante. BYD y multiplie les lancements de voitures électriques, mais développe aussi son offre d'hybrides rechargeables. Ce choix ne tient pas uniquement aux préférences des automobilistes européens. Il existe également une raison douanière. Les voitures électriques BYD fabriquées en Chine sont soumises à 27 % de droits de douane à leur entrée dans l'Union européenne, en additionnant la taxe habituelle et les droits supplémentaires décidés par Bruxelles. Pour les hybrides rechargeables, le taux reste actuellement de 10 %.

Cette différence donne aux modèles hybrides un avantage commercial à l'importation. Mais la Commission européenne vient d'acter un encadrement des exportations chinoises de véhicules hybrides, notamment avec la mise en place de quotas, ce qui pourrait modifier la situation à l'avenir. En outre, BYD prépare parallèlement une implantation industrielle en Europe, notamment en Hongrie. Produire directement sur le continent lui permettrait de limiter sa dépendance aux importations depuis la Chine et de mieux s'adapter au marché européen.

Les résultats d'octobre montrent donc deux visages du même constructeur. BYD n'a jamais vendu autant de voitures électriques en un mois, mais son activité en Chine reste sous pression. Et si le groupe veut continuer à grandir, il devra de plus en plus compter sur les automobilistes européens, ceux d'Amérique latine et d'Asie du Sud-Est car pour le moment la porte reste fermée aux Etats-Unis.

| | | |

PÉTROLE

Le baril de Brent à plus de 102 dollars

Les cours du pétrole reculaient mercredi. En milieu de matinée, le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en janvier, perdait 1,25 % à 102,31 dollars. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate, pour livraison en décembre, cédait 0,74 % à 95,38 dollars.

Les Enjeux Eco

Quotidien national de l'économie

Jeudi 5 novembre 2026 http:www.lesenjeuxeco.dz

ZONE EURO

L'inflation grimpe à 4% en octobre

L'inflation dans la zone euro a grimpé en octobre à un nouveau sommet depuis trois ans, en raison de la flambée des prix de l'énergie, selon des données officielles publiées mercredi.

La hausse des prix dans les 21 pays partageant la monnaie unique européenne a accéléré à 4 %, contre 3,8 % en septembre, selon une première estimation d'Eurostat.

Selon Eurostat, la hausse des prix de l'énergie a atteint 20,8 % en octobre, contre 18,9 % le mois précédent.

Les prix des services (3,3 %, contre 3,2 % en septembre) et des produits alimentaires (1,6 %, contre 1,3 % en septembre) ont quant à eux légèrement augmenté.

ANP

Saisie de plus 8 quintaux de kif traité aux frontières avec le Maroc

Des tentatives d'introduction de plus de 8 (huit) quintaux de kif traité provenant des frontières avec le Maroc ont été mises en échec lors d'opérations exécutées par des détachements combinés de l'Armée nationale populaire (ANP), en coordination avec les différents services de sécurité, durant la période allant du 28 octobre au 3 novembre de l'année en cours, indique mercredi un bilan opérationnel de l'ANP.

"Dans la dynamique des efforts soutenus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, des unités et des détachements de l'Armée nationale populaire ont exécuté, durant la période allant du 28 octobre au 3 novembre 2026, plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces armées à travers tout le territoire national", précise la même source. Dans le cadre de la lutte antiterroriste, "des détachements de l'ANP ont arrêté 4 éléments de soutien aux groupes terroristes dans différentes opérations à travers le territoire national". Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et "en continuité des efforts déployés afin de contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays, des détachements combinés de l'ANP ont intercepté, en coordination avec les différents services de sécurité, 28 narcotrafiquants et mis en échec des tentatives d'introduction de 8 quintaux et 44 kilogrammes de kif traité provenant des frontières avec le Maroc, alors que 75.526 comprimés psychotropes ont été saisis et ce, lors d'opérations exécutées à travers les Régions militaires".

R E.

Chronique Eco d'Anouar El Andaloussi

Dette publique et inflation : le piège qui étrangle le Nord comme le Sud

La dette n'a jamais été aussi haute, 94% du PIB mondial. Et les banques centrales, dont la mission principale est la lutte contre l'inflation, ont des difficultés à trouver un équilibre entre les deux phénomènes, d'une part l'inflation qui étrangle le consommateur et d'autre part les Etats qui ont un besoin fort pour financer leurs dépenses. Alors comment s'en sortir sans étrangler les États et sans étouffer les consommateurs ?

On entend partout parler de dette publique et d'inflation, mais on comprend rarement le lien entre les deux. Pourtant, c'est simple : quand l'État s'endette trop, c'est le citoyen qui finit par payer, d'une manière ou d'une autre. Ne dit-on pas que l'inflation est l'impôt du pauvre.

Prenez quatre pays très différents. La France doit 119% de sa richesse annuelle, soit 3 600 milliards d'euros. Les États-Unis doivent 127%, soit plus de 36 000 milliards de dollars, Le Japon avec plus de 230 % du PIB. L'Algérie, elle, ne doit que 53% de son PIB, en plus sa dette extérieure est quasi-nulle. À première vue, on pourrait croire que l'Algérie s'en sort mieux. Le volume de la dette (en valeur absolue ou en % du PIB) ne suffit pas pour mesurer l'impact de la dette sur l'économie et la société.

Le problème n'est pas seulement combien on doit, mais à qui, en quelle monnaie, à quel taux, et pour combien de temps. Les USA et Le Japon sont plus résilients face à la dette en raison de sa nature ; ses échéances et surtout ses sources. Les USA ont la capacité de créer la monnaie à volonté en raison du statut international du dollar, Le Japon a une dette essentiellement d'origine interne, alors que La France est endettée à concurrence de 60% vis-vis de l'étranger.

La France et les États-Unis ou Le Japon empruntent dans leur propre monnaie, à des investisseurs du monde entier qui leur font confiance, sur 10, 20 ou 30 ans, à des taux raisonnables. Un pays du Sud, lui, emprunte souvent en dollar ou en euro, à des taux beaucoup plus élevés, sur 3 ou 5 ans seulement. Et il dépend d'investisseurs étrangers qui peuvent partir du jour au lendemain.

C'est là que naît le paradoxe : le Nord est plus endetté en pourcentage, mais il paie moins cher. Le Sud est moins endetté, mais il paie beaucoup plus cher.

Conséquence concrète : 51 pays en développement dépensent aujourd'hui plus pour rembourser les intérêts de leur dette que pour la santé ou l'éducation de leurs enfants. En Afrique, le service de la dette absorbe en moyenne 25% des recettes fiscales. C'est de l'argent qui ne va ni aux hôpitaux, ni aux écoles, ni aux routes.

En Algérie, le mécanisme est particulier. Le pays a très peu de dette extérieure, moins de 1% du PIB. Il a choisi de ne pas s'endetter auprès du FMI ou des marchés internationaux. Mais son déficit budgétaire atteint 9,6% de sa richesse nationale en 2026. Pour le combler, il n'a qu'une solution : demander à sa propre Banque Centrale de financer le déficit budgétaire par la souscription de bons de Trésor, ses dividendes et la création monétaire. Les intérêts dans ce cas sont minimes.

En 2026, ce financement monétaire représente 5,5% du PIB, après 3,7% en 2025. Plus d'argent en circulation pour les mêmes produits, les prix montent.

Résultat : selon l'Office National des Statistiques, en août dernier, les prix ont augmenté de 8% en un an au niveau national, et de 8,3% à Alger. L'alimentation, qui représente 43% du panier de consommation en Algérie contre 15-20% dans les pays développés, a augmenté de 9,4% en un an. Mais le taux nominal de l'inflation est estimé à 5,2% (IPC, FMI 2026).

La France comme les autres pays de l'UE s'endettent donc sur les marchés. Leur inflation reste basse, autour de 2-2.5 %. Mais sa dette lui coûte de plus en plus cher : 79 milliards d'euros rien qu'en intérêts en 2026. C'est devenu le premier budget de l'État, devant l'Éducation nationale. Et comme la croissance est faible, autour de 0,9%, la dette augmente mécaniquement, même sans nouvelles dépenses.

Aux États-Unis, c'est encore différent. Le dollar est la monnaie d'échange et de réserve. Les banques centrales de Chine, du Japon, d'Arabie Saoudite, les fonds de pension du monde entier veulent acheter de la dette américaine. Washington peut donc s'endetter massivement sans faire exploser l'inflation. Mais la facture des intérêts atteint déjà 1 000 milliards de dollars par an, plus que le budget de la Défense.

Face à ces situations, que peuvent faire les banques centrales ? Leur mission principale est de lutter contre l'inflation, normalement en augmentant les taux d'intérêt. Mais quand l'État est très endetté, augmenter les taux, c'est étrangler ce dernier. Elles sont donc coincées. Si elles montent les taux pour stopper l'inflation, elles rendent la dette insupportable. Si elles baissent les taux pour aider l'État, elles laissent filer l'inflation.

C'est le dilemme actuel de la Banque Centrale Européenne, qui a déjà relevé ses taux deux fois en 2026 et envisage encore des hausses, de la Réserve fédérale américaine, qui hésite entre baisser pour soulager l'État et monter pour contenir l'inflation, et de la Banque d'Algérie, qui a au contraire baissé son taux directeur à 2,5% en janvier 2026 pour relancer le crédit, alors que l'inflation repartait à la hausse.

En réalité, la plupart des banques centrales choisissent une troisième voie, discrète : laisser l'inflation grignoter lentement la dette. Avec 4% d'inflation et des taux à 2%, l'épargnant perd 2% par an sans s'en rendre compte, et l'État gagne 2%. C'est une taxe invisible. C'est comme ça que l'Europe et les États-Unis ont effacé une grande partie de leur dette après la Seconde Guerre mondiale, sans jamais l'avouer. L'impôt des pauvres a bien fonctionné. Dans les années 70, le financement du développement par l'inflation était à la mode (Brésil, Mexique, Bolivie, Argentine…). Et le Fonds Monétaire International dans tout ça ? Créé en 1944 pour aider les pays en crise, il prête de l'argent en échange de réformes : réduire les dépenses, augmenter les impôts, privatiser, supprimer les subventions. Ceci a été appliqué avec rigueur aux pays du Sud (voir notre précédente chronique) Mais quand ce sont les États-Unis avec 40 000 milliards de dette, ou la France avec 119%, ou le Japon avec 230%, le FMI ne demande rien. Pas de réformes imposées, Deux poids, deux mesures.

Au final, dette publique et inflation, c'est une histoire de qui paie. Quand l'État ne peut plus payer, il y a trois solutions : augmenter les impôts, couper dans les services publics, ou laisser l'inflation faire le travail. Dans les trois cas, c'est le citoyen qui paie, soit comme contribuable, soit comme consommateur, soit comme épargnant.

La vraie question n'est donc pas technique. Elle est politique et morale : voulons-nous que nos enfants paient nos dettes d'aujourd'hui, par l'impôt ou par l'inflation ? Et voulons-nous un système où les règles sont les mêmes pour le Nord et pour le Sud ?

Tant que ces questions ne seront pas tranchées, la dette continuera de monter, et l'inflation continuera de faire sournoisement mais violemment son travail d'ajustement, et surtout d'arbitrage entre le présent et le futur et entre les riches et les pauvres.